



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 15.5.2001
SEC(2001) 771

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

Femmes et sciences : la dimension du genre, un levier pour réformer la science

Femmes et sciences : la dimension du genre, un levier pour réformer la science

INTRODUCTION	3
1. MISE EN ŒUVRE DU FORUM POLITIQUE.....	4
1.1 LE RAPPORT ETAN - PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS.....	4
1.2 LE GROUPE D'HELSINKI : UN DÉBUT TRÈS PROMETTEUR.....	5
1.2.1. <i>Examen des politiques et constitution d'une capacité stratégique collective</i>	5
1.2.2. <i>Vers la production d'indicateurs sexués 'femmes et sciences'</i>	7
1.2.2.1 <i>Approche du haut vers le bas ('top-down')</i>	7
1.2.2.2 <i>Approche du bas vers le haut ('bottom-up')</i>	8
1.2.2.3 <i>Intégration de la dimension du genre dans l'exercice de 'benchmarking'</i>	10
1.3 LES RÉSEAUX DE FEMMES SCIENTIFIQUES : UN POTENTIEL INEXPLOITÉ.....	10
2. ETABLISSEMENT DU SYSTÈME DE VEILLE « FEMMES ET SCIENCES » DANS LE CINQUIÈME PROGRAMME-CADRE.....	11
2.1 PARTICIPATION DES FEMMES AU CINQUIÈME PROGRAMME-CADRE.....	11
2.1.1. <i>L'objectif de 40 % : ambitieux, mais pas toujours atteint</i>	11
2.1.2. <i>Participation des femmes aux propositions et aux projets</i>	12
2.2. PREMIERS RÉSULTATS DES ÉTUDES VISANT À ÉVALUER L'INCIDENCE DE LA DIMENSION DU GENRE.....	13
3. PISTES ET PERSPECTIVES.....	15
3.1 RENFORCEMENT DU FORUM POLITIQUE.....	15
3.2 ENRICHISSEMENT DU SYSTÈME DE VEILLE « FEMMES ET SCIENCES »	16
3.3. VERS UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE LA QUESTION 'GENRE ET SCIENCE'.....	17
CONCLUSION : LA DIMENSION DU GENRE, UN LEVIER POUR RÉFORMER LA SCIENCE.....	18

Annexes :	1. Membres du groupe ETAN
	2. Membres du groupe d'Helsinki
	3. Correspondants statistiques de groupe d'Helsinki
	4. Déclaration des réseaux actifs en Europe
	5. Informations statistiques

Introduction

Le 17 février 1999, la Commission adoptait la communication (COM(1999) 76) intitulée «Femmes et sciences : mobiliser les femmes pour enrichir la recherche européenne». Dans cette communication, la Commission reconnaît la sérieuse sous-représentation des femmes dans les sciences et établit un plan d'action pour promouvoir l'égalité des sexes. Cette égalité s'entend dans les trois dimensions qui caractérisent les rapports entre le genre et la science. La communication de 1999 définit ces trois dimensions par les termes «par, pour, sur», reconnaissant par là, la nécessité de promouvoir la recherche par, pour et sur les femmes.

La question femmes et sciences se situe au coeur de la construction de l'Espace européen de la recherche. En effet, la sous-représentation des femmes dans les sciences en empêche la pleine réalisation : d'une part, parce qu'elle constitue un gaspillage de ressources humaines inacceptable et insoutenable; d'autre part, parce que cette sous-représentation des femmes dans les sciences, comparée à leur présence dans la société, induit une distorsion entre science et société, au moment même où il est de la plus haute importance de renforcer la confiance de la société dans la science.

L'objectif stratégique de l'Espace européen de la recherche réclame une intensification de l'action à entreprendre pour promouvoir l'égalité des sexes dans les sciences. Ce n'est qu'en assurant une plus grande égalité entre hommes et femmes dans la science, prise au sens large, que la science pourra optimiser la valeur qu'elle apporte à la société européenne.

Le Conseil et le Parlement ont adopté des résolutions sur le «femmes et sciences»¹, qui soutiennent l'approche proposée par la Commission. Conformément à la résolution du Conseil, le présent document de travail fait rapport des résultats obtenus depuis l'adoption de la communication de la Commission, en 1999.

Le plan d'action de 1999 s'organise autour de deux objectifs :

- stimuler la discussion et les échanges d'expériences entre les Etats membres, à travers le Forum politique,
- et développer une approche cohérente pour promouvoir les femmes dans les activités de recherche financées par l'Union, à travers le système de veille « femmes et sciences ».

Comme le montrent ci-après les chapitres 1 et 2, la mise en oeuvre du plan d'action se déroule comme prévu.

Les résultats obtenus ne doivent cependant pas masquer les difficultés rencontrées lorsqu'il est question de traiter la dimension du genre dans la recherche. Trop souvent, au lieu d'être considérée comme un fait objectif, cette question provoque des réactions

¹ Résolution du Conseil du 20 mai 1999 ; JO C 201, p. 1, du 16.7.1999
Résolution du Parlement européen, du 3 février 2000 (PE 284.656)

émotionnelles. Il ne faut pas oublier, non plus, que la situation des femmes dans les sciences n'échappe pas aux obstacles rencontrés, de manière générale, par les femmes.

Le chapitre 3 présente des propositions permettant d'aller de l'avant sur la base de l'expérience acquise, ainsi que les perspectives envisageables.

1. Mise en œuvre du Forum politique

1.1 Le Rapport ETAN² - Principaux enseignements

Pour nourrir le processus politique et établir une base commune et solide pour le dialogue, les services de la Commission ont confié à un groupe d'expertes le mandat d'analyser la situation, les défis qui en résultent et de présenter des recommandations d'ordre politique.

Ce groupe, présidé par le professeur Mary Osborn³, de l'Institut Max Planck a remis un rapport en novembre 1999 intitulé « *Politiques scientifiques dans l'Union européenne : intégrer la dimension du genre, un facteur d'excellence* ».

Le rapport ETAN décrit la situation actuelle des femmes scientifiques dans les universités, les instituts de recherche et les académies des sciences ; il souligne le peu d'informations disponibles sur les femmes dans l'industrie. Le rapport constate une diminution constante du nombre de femmes à chaque échelon de la carrière universitaire : de nombreuses femmes hautement qualifiées sont ainsi perdues pour la science. Ce phénomène est désigné de façon imagée, en anglais, par la métaphore du « tuyau percé » (leaky pipeline). Moins de 10 % des postes les plus élevés du système scientifique sont occupés par des femmes, en dépit du fait que la moitié des titulaires d'un diplôme universitaire sont de sexe féminin.

Cette absence de femmes au sommet n'est pas un aboutissement naturel. Elle résulte d'une multiplicité de facteurs qui produisent cette déperdition graduelle. Le rapport met en évidence les discriminations - le plus souvent inconscientes - subies par les femmes, qui minent le système scientifique, au niveau du recrutement et de l'emploi. Il décrit les problèmes clés que les femmes rencontrent dans leur carrière scientifique, tels que l'écart salarial entre les chercheurs, hommes et femmes, le fait que les systèmes de bourses sont conçus pour des célibataires sans enfant, ou encore la difficulté de reprendre des activités de recherche après une interruption de carrière.

Le rapport examine également le fonctionnement du système d'évaluation par les pairs - élément clé de la vie universitaire et mécanisme important pour le maintien de l'excellence - dans l'attribution des bourses de post-doctorat et l'octroi de subventions à des projets de recherche, en montrant combien, malgré une prétendue neutralité, le système peut être perverti au détriment des femmes et de la qualité de la science.

² Le nom de ce rapport fait référence au groupe d'expertes, qui en est l'auteur et qui s'est réuni sous les auspices du réseau ETAN (European Technology Assessment Network), outil du quatrième programme-cadre. Rapport original en anglais (ISBN 92-828-8682-4); disponible en français (ISBN 92-828-8878-9) et en italien (ISBN 92-828-8879-7); bientôt disponible en grec, en espagnol et en allemand.

³ La liste des membres figure à l'annexe 1

La prédominance des hommes dans les sciences a des effets profonds et auto-reproducteurs qui se retrouvent dans les médias, les images, l'éducation et la pédagogie.

Le rapport ETAN souligne aussi que les femmes participent beaucoup trop peu à la conception de la politique scientifique et à l'établissement des priorités des comités de haut niveau de l'Union européenne et des Etats membres.

Le groupe d'expertes plaide en faveur d'une amélioration durable de la position des femmes dans les sciences et la recherche, ce qui suppose une transformation de la science et des institutions scientifiques. Faire advenir le changement requiert une combinaison d'égalité de traitement, d'action positive et d'intégration de la dimension du genre ('gender mainstreaming').

Ce rapport a suscité un grand intérêt dans la presse et dans le public, y compris au-delà de l'Europe. Il est unanimement reconnu comme document clé du débat. Les 3 et 4 avril 2000, la Commission a organisé, à Bruxelles, une conférence « *Femmes et sciences : faire advenir le changement* », pour permettre à des scientifiques, des statisticiens et des décideurs de débattre et enrichir les conclusions du rapport ETAN.

Les débats entre les 450 participants⁴ ont témoigné d'un engagement positif de la part de toutes les parties impliquées. Outre le soutien apporté aux recommandations du rapport ETAN, la principale conclusion de cette conférence est qu'il convient d'adopter une approche scientifique pour traiter la question de l'égalité des sexes dans la science. Une expertise sur le genre est nécessaire :

- pour démêler les biais agissant subtilement contre les femmes, pour élaborer une conception non sexiste de l'excellence et du mérite, pour produire des analyses basées sur des éléments de preuve, pour développer de nouvelles perspectives dans l'agenda scientifique, etc. ;
- pour développer des indicateurs sur la situation des femmes dans la recherche, et pour assurer le suivi et l'étalonnage ('benchmarking') de l'évolution, espérée positive, de cette situation.

La conférence a également conclu que la question des femmes dans la recherche du secteur privé devait être étudiée.

Le rapport ETAN et la conférence du mois d'avril ont contribué à stimuler le débat politique sur le sujet « femmes et sciences » entre les Etats membres.

1.2 Le groupe d'Helsinki : un début très prometteur

1.2.1. Examen des politiques et constitution d'une capacité stratégique collective

⁴ 88 % des participant(e)s étaient des femmes ; 31 % des participant(e)s étaient des chercheurs, 20 % des directeurs de recherche, 19 % des responsables politiques, 6 % des lobbyistes, et 24 % exerçaient d'autres activités.

Les services de la Commission ont établi un groupe de fonctionnaires nationaux, impliqués dans la promotion des femmes dans la recherche scientifique au niveau national⁵, et ont pris la décision d'étendre ce groupe à tous les pays associés au cinquième programme-cadre.

Ce groupe a pour mandat :

- d'assister la Commission dans la production de statistiques et indicateurs, comparables au niveau européen, permettant un suivi de la participation des femmes à la recherche en Europe ;
- de promouvoir discussions et échanges d'expériences sur les mesures et politiques conçues et mises en œuvre pour encourager la participation des femmes à la recherche scientifique, aux niveaux local, régional, national et européen.

Le groupe s'est réuni trois fois. La première réunion a eu lieu à Helsinki le 29 et le 30 novembre 1999, d'où sa dénomination « groupe d'Helsinki ». Les réunions suivantes ont eu lieu à Bruxelles, les 22 et 23 juin 2000, et les 12 et 13 décembre 2000. La prochaine réunion doit avoir lieu les 17 et 18 mai 2001.

Malgré la très grande disparité de leurs situations - certain(e)s représentant(e)s sont des fonctionnaires travaillant dans les unités administratives de leur ministère national de la recherche et/ou de l'éducation, et disposent de ce fait d'un secrétariat et d'un appui logistique sur le plan administratif, tandis que d'autres sont d'éminentes scientifiques ne pouvant compter que sur leurs propres moyens - il y a lieu de noter que tous les membres du groupe d'Helsinki ont contribué d'une manière très positive et constructive et ont fait preuve d'un grand engagement. A chaque réunion, plusieurs participant(e)s ont témoigné de développements positifs dans les politiques menées en faveur des femmes dans les sciences.

A ce jour, les travaux du groupe d'Helsinki ont abouti aux résultats suivants :

- Etablissement de groupes de pilotage dans chaque pays, et dans certains cas, établissement de nouvelles structures administratives, pour soutenir la promotion des femmes dans les sciences ;
- Collecte des statistiques de base sur la présence des femmes dans la recherche scientifique (cf. point suivant) ;
- Production de rapports nationaux⁶ : sur base desquels le professeur Teresa Rees⁷, de l'université de Cardiff, travaille actuellement à l'établissement d'un *rapport européen sur les politiques mises en œuvre en Europe pour promouvoir la place des femmes dans les sciences*.
- Développement d'une capacité stratégique collective pour promouvoir la thématique « femmes et sciences » dans l'ensemble du processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique de recherche au niveau national et au niveau de l'Union européenne. Les membres du groupe d'Helsinki ont maintenant une vue

⁵ La liste des membres figure à l'annexe 2

⁶ A l'exception de la Bulgarie et de la Roumanie.

⁷ Rapporteur du rapport ETAN

d'ensemble des mesures prises dans les différents pays pour promouvoir les femmes dans les sciences.

Pour le groupe d'Helsinki, il est indiscutable que la dimension du genre doit être intégrée dans le processus politique de la recherche. Cela est particulièrement important dans le cadre du développement d'une méthode ouverte de coordination des politiques nationales en matière de recherche, élément essentiel de la stratégie devant conduire à la création de l'Espace européen de la recherche. Une première étape de ce processus consiste à réaliser une étude comparative des politiques nationales de la recherche ('benchmarking') intégrant la dimension du genre, en particulier dans tous les indicateurs pertinents à mettre au point.

1.2.2. Vers la production d'indicateurs sexués 'femmes et sciences'

Comme rappelé à maintes reprises (conférence d'avril 1998, rapport ETAN, conférence d'avril 2000...), il n'existe pas, au niveau européen, de collecte systématique de données, coordonnée de façon centralisée, sur la situation des femmes dans les sciences. Les données existantes sont très fragmentaires et non harmonisées.

Le groupe d'Helsinki considère que la production d'indicateurs sexués pour les ressources humaines dans les sciences doit être envisagée dans une triple perspective : l'approche du haut vers le bas ('top-down'), l'approche du bas vers le haut ('bottom-up') et l'intégration de la dimension du genre dans l'exercice d'étalonnage ('benchmarking').

1.2.2.1 Approche du haut vers le bas ('top-down')

Cette approche consiste à introduire systématiquement, à chaque fois que cela est possible, la variable genre dans la collecte de données statistiques régulières relatives aux activités de R&D et de S&T. A plusieurs occasions⁸, la Commission a insisté sur le fait que la variable sexe devrait, à l'avenir, être obligatoire dans la production et le développement des statistiques communautaires sur la science et la technologie⁹, relatives aux ressources humaines.

La révision du manuel Frascati¹⁰ a été inscrite à l'ordre du jour d'une réunion d'un groupe d'experts ad hoc de l'OCDE, qui s'est tenue à Paris en mars 2000. A cette réunion, la Commission a plaidé non seulement pour que le genre soit pris en considération pour toute analyse des ressources humaines¹¹, mais également pour que

⁸ 8ème et 9ème sessions des groupes de travail sur les statistiques R&D et Innovation de novembre 1999 et octobre 2000, ainsi que réunion du GUS-REDIS d'avril 2000, organisées par Eurostat.

⁹ Future proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la production et le développement de statistiques communautaires sur la science et la technologie (Eurostat)

¹⁰ Le manuel Frascati est consacré à la mesure des activités scientifiques et techniques et identifie trois catégories de personnel dans la R&D, à savoir les chercheurs, les techniciens et les autres personnels.

¹¹ Dès son édition de 1993 (chapitre 5, paragraphe 332, page 90), le manuel Frascati indiquait que '*pour acquérir plus de connaissances sur le personnel de R&D... le genre serait un des prérequis*'

les données soient collectées en personnes physiques occupées, en plus des équivalents temps plein (ETP)¹².

Dans ces deux procédures décisionnelles, le soutien des Etats membres est nécessaire pour « faire advenir le changement ».

S'il convient de pousser à la prise en compte du genre dans les statistiques collectées par Eurostat et l'OCDE, il ne faut pas s'attendre à des résultats à court terme. En outre, cela ne permettrait pas un suivi de questions essentielles, telle que la réduction de la ségrégation verticale¹³. Le groupe d'Helsinki a donc considéré que cette approche 'top-down' devait être complétée par une approche 'bottom-up', décrite ci-après.

1.2.2.2 Approche du bas vers le haut ('bottom-up')

Cette approche consiste à rechercher et collecter les données pertinentes en matière de participation des femmes dans les sciences.

Avant de s'engager dans un exercice de collecte de données nationales, les services de la Commission devaient s'assurer qu'il n'existait pas de bases de données, qui auraient déjà permis de mettre en évidence la sous-représentation des femmes dans les sciences.

La première démarche entreprise par la Commission a donc été d'évaluer le potentiel d'analyse secondaire des bases de données existantes¹⁴. Les principaux résultats de cette enquête ont été de montrer que tant les bases de données à caractère général (par exemple les enquêtes communautaires sur les forces de travail) que les enquêtes plus spécialisées ont peu à offrir pour comprendre la situation des femmes dans les sciences. La plupart des bases de données à caractère général ont un problème commun : le nombre de femmes scientifiques y est trop faible et ne permet que des analyses les plus élémentaires ; quant aux enquêtes plus spécialisées, certaines d'entre elles tendent à se limiter étroitement à un secteur particulier de l'emploi scientifique, voire à une seule discipline scientifique. En général, leur couverture est trop restrictive, soit du point de vue de leur représentativité nationale, soit du fait qu'elles sont centrées sur les emplois universitaires du secteur public. Un autre problème,

¹² L'édition de 1993 du manuel Frascati supportait déjà l'idée de mesurer les personnels R&D en personnes physiques occupées. Ainsi, au paragraphe 289, on peut lire : « les données sur le nombre total de personnes qui sont principalement ou partiellement affectées à la R&D permettent d'établir des correspondances avec d'autres séries de données, par exemple les données sur l'enseignement ou sur l'emploi ou les résultats des recensements de population... », et au paragraphe 290 : « les données relatives aux personnes physiques constituent la mesure la plus appropriée pour recueillir des renseignements supplémentaires sur les personnels R&D, notamment sur leur âge, sexe ou origine nationale ».

¹³ La ségrégation verticale porte sur la position des hommes et des femmes dans les systèmes hiérarchiques scientifiques.

¹⁴ Une enquête a été réalisée par Dr Judith Glover, assistée de Dr Diane Bebbington, de l'université de Surrey Roehampton, à Londres. Les contractantes ont examiné le potentiel de 61 bases de données nationales et européennes à répondre à une série de questions d'un intérêt essentiel pour l'étude de l'emploi scientifique des femmes dans chaque Etat membre. Les résultats complets se trouvent dans « *Women and scientific employment : mapping the European data* », répertoire de 320 pages sur la disponibilité des données dans les pays de l'Union européenne, accessible via le site « Femmes et sciences » à l'adresse <http://www.cordis.lu/rtd2002/science-society/women.htm>.

rencontré dans pratiquement toutes les bases de données, est le manque manifeste de données longitudinales.

Sur base de ces premiers résultats, les services de la Commission ont lancé un deuxième projet relatif à la conception et à la collecte d'indicateurs statistiques sur les femmes dans les sciences¹⁵. Ce projet vise à organiser les données existantes collectées au niveau national et, sur cette base, à élaborer des indicateurs.

A partir des contributions du groupe d'Helsinki, les services de la Commission sont en train d'établir une base de données globale contenant des données primaires ventilées par sexe. Les données couvrent cinq domaines (étudiant(e)s, diplômé(e)s universitaires, personnels de recherche dans les universités et centres de recherche, bourses et allocations de la recherche, composition des instances dirigeantes des institutions de recherche). Des profils nationaux sur la présence des femmes dans les sciences devraient être présentés, pour les quinze Etats membres, dans la troisième édition du rapport sur les indicateurs de la science et de la technologie en Europe en septembre 2001, ainsi que dans une publication spécifique d'Eurostat sur les statistiques sexuées. De tels profils nationaux seront également présentés pour les Etats associés.

En parallèle et après discussion au sein du groupe d'Helsinki, les services de la Commission procèdent à l'élaboration d'un premier jeu d'indicateurs sexués, décrivant la situation des femmes dans les sciences. Ces indicateurs refléteront les cinq enjeux politiques suivants :

1. Combien ?
2. Ségrégation verticale
3. Ségrégation horizontale¹⁶
4. Ecart salarial
5. Equité et taux de réussite.

Chacun de ces points se rapporte à un objectif politique défini. Il s'agit en effet de renforcer la présence des femmes dans les sciences, de réduire toute forme de ségrégation, d'éliminer les écarts salariaux et de garantir l'équité et l'égalité de traitement.

Il est clair que les données existantes ne permettront pas d'alimenter tous ces indicateurs. Les services de la Commission feront des propositions pour combler les lacunes en se basant sur les recommandations du groupe d'Helsinki.

Le lien entre les deux approches, décrites précédemment, est assuré, d'une part, par la coopération établie à l'intérieur de la Commission entre la DG Recherche et Eurostat, et, d'autre part, par la coordination avec les Etats membres par l'intermédiaire des correspondants statistiques du groupe d'Helsinki¹⁷.

¹⁵ Suite à un appel d'offres ouvert, Eurogramme, bureau de consultants, établi à Luxembourg, développe actuellement le projet.

¹⁶ La ségrégation horizontale mesure les taux de concentration des emplois dans les différents secteurs ou disciplines.

¹⁷ La liste des membres figure à l'annexe 3

Au-delà de ces deux approches, le groupe d'Helsinki s'attache à ce que la dimension du genre soit dûment prise en compte dans l'exercice de 'benchmarking'.

1.2.2.3 Intégration de la dimension du genre dans l'exercice de 'benchmarking'

Dans sa résolution adoptée le 15 juin 2000, le Conseil Recherche, sur base des conclusions du Conseil européen de Lisbonne « invite la Commission à présenter, en collaboration avec les Etats membres, un ensemble complet d'indicateurs et une méthodologie [...] pour faire une évaluation comparative (benchmarking) des quatre thèmes suivants :

- *Les ressources humaines dans la RDT, notamment le pouvoir d'attraction des professions scientifiques et technologiques,*
- *Les investissements publics et privés dans la RDT,*
- *La productivité scientifique et technologique,*
- *Les effets de la RDT sur la compétitivité économique et l'emploi,*

et sur d'autres questions essentielles pour la compréhension du fonctionnement des politiques de RDT, telles que la promotion de la culture de la RDT et la compréhension de la science par le public [...]»¹⁸.

Les questions relatives au genre doivent être prises en compte dans cet exercice de 'benchmarking', ce qui va de soi pour l'analyse des ressources humaines dans la recherche et le développement, mais qui ne doit pas être négligé pour d'autres thèmes, en particulier, dans l'analyse de la productivité d'une part, et de la compétitivité et de l'emploi, d'autre part. Pour ce qui est de la productivité scientifique et technologique, deux études de faisabilité sont en cours : "*Indicateurs sexués en matière de brevets*" et "*Indicateurs sexués en bibliométrie*".

Le soutien des Etats membres est nécessaire pour renforcer cette perspective.

1.3 Les réseaux de femmes scientifiques : un potentiel inexploité

Les réseaux de femmes scientifiques ont été reconnus comme étant des acteurs essentiels du processus politique dans la communication de 1999. En effet, un des facteurs qui résulte de la sous-représentation des femmes dans les sciences et dans la recherche, et qui à son tour contribue à cette sous-représentation, est l'isolement perçu et le manque de soutien rencontré individuellement par les femmes scientifiques dans leur branche.

Une manière très pragmatique d'aider à redresser l'équilibre entre les sexes dans la recherche consiste donc à favoriser la mise en réseaux pour :

- soutenir et donner du pouvoir aux femmes scientifiques dans leur carrière ;

¹⁸ SEC(2000)1842 - Document de travail établi par les services de la Commission : « Mise au point d'une méthode ouverte de coordination pour l'évaluation comparative ("benchmarking") des politiques nationales de la recherche - Objectifs, méthodologie et indicateurs »

- promouvoir la participation des femmes dans la recherche par des mesures dans le domaine de l'éducation, des structures de décision, des politiques de l'emploi et des processus politiques de la recherche.

A cette fin, la Commission a réuni quelque 150 représentant(e)s de réseaux, de publications et de sites web de femmes scientifiques dans une conférence « *Vers un réseau des réseaux* » qui s'est tenue à Bruxelles, les 8 et 9 juillet 1999.

La conférence poursuivait un double objectif : mobiliser les réseaux existants en vue d'accroître la participation des femmes scientifiques au cinquième programme-cadre ; examiner dans quelle mesure un réseau de réseaux au niveau européen pourrait apporter une valeur ajoutée, et quelle structure il faudrait lui donner, si tel était le cas.

La conférence s'est conclue par l'adoption d'une déclaration¹⁹, qui insiste sur l'importance de la mise en réseaux comme instrument d'émancipation et d'action politique, et qui jette les bases d'une coopération et action futures. Un guide des réseaux²⁰, contenant les profils et coordonnées de quelque 69 réseaux existants, a été publié après la conférence et est régulièrement mis à jour.

Suite à cette déclaration, les services de la Commission s'appuieront sur les travaux préliminaires de 1999 pour progresser vers la création d'un réseau européen des réseaux, qui devrait être une structure d'appui des réseaux individuels, et permettre à ceux-ci d'accroître l'efficacité de leurs actions pour soutenir les femmes scientifiques et contribuer à la conception de la politique.

2. Etablissement du système de veille « femmes et sciences » dans le cinquième programme-cadre

2.1 Participation des femmes au cinquième programme-cadre²¹

2.1.1. L'objectif de 40 % : ambitieux, mais pas toujours atteint

Dans sa communication, la Commission déclarait qu'elle chercherait à assurer une participation de 40 % de femmes à tous les niveaux de la mise en œuvre et de la gestion des programmes de recherche. Cet objectif s'applique principalement aux groupes consultatifs d'experts, aux panels d'évaluation et aux panels de suivi.

Bien que le nombre de femmes ne représente pas 40 % de la composition des comités et des panels associés à la réalisation du cinquième programme-cadre, ce nombre est plus élevé qu'il n'a été à aucun moment du quatrième programme-cadre, du moins si l'on se base sur les données disponibles le concernant. Il est reconnu que la fixation d'un tel objectif a eu un impact sur l'augmentation du nombre de femmes associées au cinquième programme-cadre.

¹⁹ Le texte de la déclaration figure à l'annexe 4.

²⁰ Le guide des réseaux est accessible via le site [http : //www.cordis.lu/rtd2002/science-society/women.htm](http://www.cordis.lu/rtd2002/science-society/women.htm).

²¹ Les statistiques disponibles concernant la participation des femmes au cinquième programme-cadre sont présentées à l'annexe 5.

Le taux de participation moyen des femmes dans les groupes consultatifs externes était de 29 % en 1999 et de 27 % en 2000. Dans plusieurs programmes, le taux de 40 % de participation féminine a été atteint, même si pour d'autres, comme par exemple Euratom, la participation féminine dans certains groupes a été faible, voire nulle. A titre de comparaison, il convient de rappeler que la participation des femmes dans les organes consultatifs du quatrième programme-cadre, tels que le Comité consultatif de la recherche et du développement industriels ou l'Assemblée européenne de la science et de la technologie, était respectivement de 0 % et de 8 %.

Panels de suivi du programme : c'est manifestement dans ces panels que la Commission s'est le plus approchée de l'objectif de 40 %. En 1999, 22 % des membres des panels de suivi du cinquième programme-cadre étaient des femmes. Cette participation est passée à 30 % en 2000. Il est à noter que pour plusieurs programmes, les panels de suivi ont compté plus de 50% de femmes. Pour toute la durée du quatrième programme-cadre, les femmes ne représentaient que 6 % de l'ensemble des membres des panels de suivi.

Panels d'évaluation des propositions : en 1999, une moyenne de 23 % de femmes a pris part aux exercices d'évaluation, alors qu'en 2000 cette moyenne a légèrement diminué jusque 22 %. Cependant, compte tenu du fait que les femmes ne représentent que 16 % de la base de données des évaluateurs, ces chiffres témoignent de la volonté de la Commission de faire participer des femmes. A titre de comparaison, et sur base de données partielles qui ont pu être recueillies, la participation des femmes dans le quatrième programme-cadre pouvait être estimée à 10 %.

Le manque de femmes dans la base de données des évaluateurs est préoccupant. Des efforts sont faits pour y accroître la représentation des femmes, mais il est évident que davantage doit être fait : notamment en ce qui concerne les modalités de travail des sessions d'évaluation, telles que le recours à l'électronique pour réduire les périodes d'évaluation sur place, ou encore la prise en charge de la garde des enfants, etc. L'évaluation à distance est en cours de développement dans certains programmes.

En ce qui concerne les comités de programmes, la participation moyenne des femmes en 1999 et en 2000 a été de 21 %, les extrêmes allant de 7 à 37 %.

2.1.2. Participation des femmes aux propositions et aux projets

L'objectif de 40 % ne s'applique pas aux contrats, exception faite des bourses Marie Curie²². Dans ce dernier cas, les femmes représentaient 38,9 % des propositions sélectionnées en 1999 et 37,3 % en 2000. Ces résultats ont été obtenus en encourageant la soumission de candidatures, mais sans appliquer de traitement préférentiel dans l'évaluation des propositions présentées par des femmes.

²² Les bourses Marie Curie sont octroyées pour promouvoir la formation et la mobilité des chercheurs en Europe.

Pour encourager la participation des femmes aux propositions et aux contrats, la Commission a introduit une formule standard²³ dans tous les appels à propositions, sans que les propositions présentées par des femmes ne reçoivent pour autant un traitement préférentiel.

Les services de la Commission ont entrepris de mettre au point un système permettant d'identifier et de compiler des statistiques sur le sexe des promoteurs de projets, des contractants et des personnes recrutées dans le cadre des contrats. Ce système est en phase de développement. Les premiers résultats indiquent que sur l'ensemble des propositions reçues en 1999, 16 % des coordinateurs étaient des femmes, et que 18 % des contrats ont été signés par des femmes. Les estimations correspondantes qui ont été faites pour le quatrième programme-cadre se situent en dessous de 10 %.

La mise sur pied de ce système s'est heurtée à des difficultés imprévues. Les premiers formulaires de demande de concours financiers ne comportaient pas d'obligation pour que la case indiquant le sexe soit cochée, et par conséquent celle-ci était souvent laissée en blanc. Des problèmes ont été rencontrés à l'encodage de la case indiquant le sexe dans le système informatique. Ces problèmes sont à présent résolus. Cependant, les organismes qui présentent des propositions ou qui établissent des contrats ne sont pas obligés d'indiquer quel est le sexe des personnes qui effectuent le travail, et très souvent, cette précieuse information est omise. Les données indiquant le sexe des partenaires associés aux projets sont incomplètes. Il s'agit de problèmes pour lesquels les solutions à y apporter sont actuellement à l'étude.

2.2. Premiers résultats des études visant à évaluer l'incidence de la dimension du genre

Comme annoncé dans sa communication « Femmes et sciences », la Commission a lancé une série d'études visant à évaluer l'incidence de la dimension du genre, pour identifier la manière dont ces questions sont traitées dans le cinquième programme-cadre.

Les résultats préliminaires indiquent que ces études permettront de bien comprendre le fonctionnement et le contenu du cinquième programme-cadre du point de vue de la dimension du genre, et qu'elles soulèveront des questions importantes pour la mise en œuvre du nouveau programme-cadre. Cette expérience s'est avérée novatrice en Europe. Le groupe d'Helsinki examinera dans quelle mesure des initiatives similaires pourraient être entreprises au niveau national.

Les premiers résultats sont présentés ci-après. Certains s'appliquent à tous les aspects du programme-cadre. D'autres se rapportent plus spécialement à certains domaines thématiques.

- Technologie et science ignorantes de la spécificité de genre

Les études ont montré que la technologie et la science ont une perception asexuée du monde. La science en tant que telle tend, par sa recherche d'objectivité, à évacuer la

²³ Cette formule est la suivante : « La Communauté européenne a adopté une politique d'égalité des chances et, à ce titre, les femmes sont particulièrement encouragées soit à soumettre elles-mêmes des propositions, soit à participer à la soumission de propositions ».

dimension du genre. Cela est d'autant plus frappant dans les domaines de recherche où la dimension humaine est prédominante, comme dans la santé humaine ou dans le socio-économique. Dans ces domaines, la recherche tend à reposer sur des notions génériques, visant à donner forme à une réalité unifiée dépassant les différences de sexe. L'intégration de la dimension du genre dans la recherche nécessite une transformation profonde de la conception même de la recherche, ainsi que des paradigmes et des notions qui sous-tendent la manière dont cette recherche est conçue. Cela touche à la nature profonde de la science.

- Le genre dans la langue et dans les concepts.

Le langage et les concepts utilisés peuvent déterminer la direction donnée à l'activité scientifique, aux questions qui posées, aux résultats obtenus et aux interprétations de ces résultats. Plusieurs études attirent l'attention sur la manière dont le langage est utilisé dans la documentation des programmes, et montrent comment cela constitue et crée des distorsions du point de vue du genre, ou plus simplement, comment cela conduit à ne pas en tenir compte (par exemple, en utilisant des termes comme *consommateurs, travailleurs, malades, personnes âgées, usagers, citoyens*, etc.). De même, le sens donné aux concepts, et la reconnaissance de la valeur des concepts sexués et leur compréhension, sont des aspects qui ne doivent pas être négligés²⁴.

- Evaporation de la dimension du genre dans la mise en œuvre des programmes

Même lorsque que les programmes de travail²⁵ font pleinement référence à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, et qu'ils soutiennent la présence des femmes dans les sciences, là où cela est pertinent (le programme INCO* en est un bon exemple), il se produit un phénomène « d'évaporation » au stade de la mise en œuvre. Ce phénomène d'évaporation a également été constaté entre le stade de la proposition et celui de la réalisation des projets, prouvant que l'intégration du genre est un processus à long terme, qui ne peut réussir que par l'application d'une stratégie cohérente et omniprésente impliquant l'ensemble des acteurs du système de la recherche. Il s'agit d'une tâche à responsabilité partagée.

- La dimension du genre, un pont entre sciences sociales et sciences exactes

Dans la recherche environnementale, il apparaît clairement que la perspective du genre permet de relier la recherche scientifique dans le domaine des sciences sociales et dans le domaine des sciences exactes. L'inverse n'est pas vrai : la recherche interdisciplinaire en matière d'environnement et de durabilité ne garantit pas la prise en compte de la dimension du genre.

- Intégration du genre dans les questions relatives à l'énergie en Europe

La recherche sur l'énergie pour les pays en voie de développement prend en compte la dimension du genre, ce qui n'est pas le cas en Europe. L'étude fournira une

²⁴ La question du langage est très complexe. Cf. « Cent mots pour l'égalité. Glossaire de termes sur l'égalité entre les femmes et les hommes » édité par la DG Emploi. ISBN: 92-828-2627-9

²⁵ Les programmes de travail décrivent le contenu des appels à propositions.

* Le programme INCO a pour objet d'affirmer le rôle international de la recherche communautaire

contribution au débat sur la prise en compte du genre dans les questions d'énergie en Europe à travers les éléments suivants : préférences et attitudes des hommes et des femmes en matière d'énergie, dimension du genre dans la pauvreté énergétique, et indicateurs de genre pour la recherche dans le domaine de l'énergie.

- Prise en compte de la différence hommes-femmes dans les questions de mobilité

L'étude identifie deux grandes catégories d'obstacles à l'égalité des sexes en matière de mobilité professionnelle : ceux qui résultent du caractère explicitement ou insidieusement discriminatoire des structures, procédures, critères et règles de la science et de la recherche en général, et des systèmes de mobilité en particulier, et ceux qui se rapportent au partage inégal des tâches et des responsabilités familiales. Le rapport final de l'étude devrait formuler des recommandations visant à renforcer l'attention accordée aux questions de genre à l'intérieur de la politique de mobilité en cours d'élaboration.

Les conclusions finales alimenteront le processus de conception et de mise en œuvre du prochain programme-cadre. Elles seront publiées et présentées à la conférence « *Genre et Recherche* », qui sera organisée par la Commission, les 8 et 9 novembre 2001.

3. Pistes et perspectives

Les résultats obtenus jusqu'à présent, et présentés dans les précédents chapitres 1 et 2, montrent clairement la nécessité de poursuivre les efforts. Progresser vers l'égalité des sexes dans la science suppose une stratégie cohérente mais complexe, pluridimensionnelle et de longue durée.

Ainsi qu'elle l'a déclaré dans sa proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant le programme-cadre pluriannuel 2002-2006²⁶, la Commission considère que la promotion de l'égalité des sexes dans la recherche contribuera au développement de relations harmonieuses entre la science et la société. La stratégie sera appliquée sur trois fronts :

1. Renforcement du Forum politique
2. Enrichissement du système de veille « femmes et sciences »
3. Vers une meilleure compréhension de la question 'genre et science'.

3.1 Renforcement du Forum politique

Le groupe d'Helsinki sera maintenu, car il a démontré qu'il jouait un rôle essentiel dans l'étude comparative ('benchmarking') et la coordination avec les Etats membres et les Etats associés. Les synergies entre les activités nationales et communautaires seront renforcées dans l'Espace européen de la recherche par l'élargissement du dialogue politique, grâce au développement d'un système de monitoring et au partage des expériences sur une plus large échelle, y compris en ce qui concerne l'évaluation de l'incidence de la dimension du genre de l'agenda scientifique. Des liens seront

²⁶ COM (2001) 94 final du 21.02.2001

créés avec le programme éducatif SOCRATES II, et des actions coordonnées entre les Etats membres et l'Union européenne seront envisagées.

Trois autres types d'acteurs doivent être introduits dans le dialogue politique : le secteur privé, les régions et les réseaux de femmes scientifiques.

Avant la fin de 2001, les services de la Commission mettront sur pied un groupe d'experts ayant mandat d'analyser la situation des femmes dans la recherche du secteur privé. En ce qui concerne les régions, un lien doit être davantage développé avec la politique régionale. Enfin, les services de la Commission s'engageront dans l'établissement d'un réseau des réseaux de femmes scientifiques.

Le dialogue politique anticipera la perspective de l'élargissement de l'Union et associera les pays candidats dans toutes ces nouvelles dimensions - réseaux, régions et secteur privé - en suivant la même approche que celle du groupe d'Helsinki. Un groupe d'experts sur la situation des femmes dans les sciences dans les pays d'Europe centrale et orientale sera constitué en 2002.

Sur base des premiers contacts établis avec l'Afrique du Sud et les Etats-Unis, et dans le cadre des différents accords de coopération scientifique et technique, la coopération internationale sera également encouragée dans le domaine de la promotion des femmes dans les sciences.

3.2 Enrichissement du système de veille « femmes et sciences »

Le système de veille « femmes et sciences » constitue la pierre angulaire de la politique d'intégration de la dimension du genre. C'est le système par lequel la Commission entend veiller à ce que la dimension du genre soit prise en compte à travers tout le programme-cadre.

Le système de veille « femmes et sciences » du prochain programme-cadre s'appuiera sur l'acquis du cinquième programme-cadre, intégrera les recommandations résultant du rapport ETAN et des études sur l'incidence de la dimension du genre, et prendra en compte la nouvelle sensibilité des différents acteurs de la recherche à l'égard des questions de genre.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- (1) L'objectif de 40 % doit être maintenu en ce qui concerne la participation des femmes dans les assemblées et les panels.
- (2) La production de statistiques sur la participation des femmes aux activités du programme-cadre doit être améliorée pour assurer un meilleur suivi des progrès.
- (3) Les règles de participation devront assurer que les contractants contribuent à réaliser l'égalité des sexes dans la science.
- (4) Les critères d'évaluation devront contribuer à la prise en compte de la dimension du genre dans l'agenda scientifique.

Il sera particulièrement tenu compte de l'égalité des sexes dans les domaines suivants :

- (1) Les questions concernant les carrières scientifiques et la mobilité, où des actions seront entreprises pour encourager la participation des femmes.
- (2) La promotion de l'excellence scientifique et des activités de sensibilisation du public visant à démanteler les stéréotypes sexistes et à mettre en évidence la contribution des femmes à l'excellence scientifique.
- (3) La question de savoir comment rendre la science attrayante pour les jeunes et comment enseigner la science dans les écoles secondaires, en faisant particulièrement attention aux facteurs qui découragent les filles de mener une carrière scientifique. Des synergies seront mises en place avec le programme éducatif **SOCRATES**.

3.3. Vers une meilleure compréhension de la question 'genre et science'.

Des recherches seront entreprises pour mieux comprendre la question de la dimension du genre dans la science et pour favoriser l'égalité des sexes dans la science, par la mise au point d'outils de connaissance et de moyens d'action politique.

Des recherches doivent être entreprises pour soutenir le Forum politique et le système de veille « femmes et sciences ». La question du genre dans la recherche est une question dynamique. Des améliorations doivent être apportées sur la base d'une approche empirique. Il s'agit en effet de se défaire progressivement, et sans perdre en excellence, de l'ignorance de la spécificité de genre qui caractérise la recherche et la science.

Pour produire des résultats utiles, le Forum politique a besoin de statistiques, d'indicateurs, de méthodes de 'benchmarking', d'une meilleure compréhension de la manière de réaliser l'intégration de la dimension du genre dans les institutions scientifiques, etc.

Le système de veille « femmes et sciences » est la ligne de fond à partir de laquelle la dimension du genre est prise en compte dans le programme-cadre. Il traduit le niveau de consensus et d'acceptation atteint jusqu'à présent. Il doit être complété par des recherches spécifiques visant à améliorer la compréhension des questions de genre dans la science, et pour approfondir l'intégration de la dimension du genre dans le programme-cadre.

La recherche envisagée devrait donc porter sur les domaines suivants :

- élaboration et production de statistiques et d'indicateurs relatifs à la situation des femmes dans la recherche scientifique, y compris le secteur privé,
- analyse des mécanismes de ségrégation,
- méthodes permettant de réaliser l'intégration de la dimension du genre,
- études de cas dans des institutions scientifiques,
- évaluation des actions et des méthodes de benchmarking,
- évaluation du système de veille « femmes et sciences » dans le prochain programme cadre,
- recherches en histoire, en sociologie et en philosophie des sciences dans une perspective féministe.

Conclusion : la dimension du genre, un levier pour réformer la science

La dimension du genre est au centre de la question des rapports science et société, qui est elle-même au cœur de l'Espace européen de la recherche.

Il est essentiel de réaliser progressivement l'égalité des sexes dans la science, de manière à pouvoir exploiter le potentiel offert par les femmes scientifiques, à améliorer la qualité et l'innovation et à rapprocher la science de la société. L'égalité des sexes dans la science appuiera le processus de réforme nécessaire à la science.

Ainsi qu'elle l'a déjà décidé, la Commission contribuera à cette entreprise en agissant comme catalyseur et en fournissant plate-forme et outils nécessaires pour que la transformation se produise. Il faut clairement reconnaître que l'égalité des sexes dans la science, tout comme l'Espace européen de la recherche dans son ensemble, ne pourront résulter que de l'engagement et des efforts partagés de toutes les parties impliquées dans la recherche scientifique.

EUROPEAN TECHNOLOGY ASSESSMENT NETWORK (ETAN) ON WOMEN AND SCIENCE

Members	
Mary Osborn (Chair)	Cell biologist, Max Planck Institute for Biophysical Chemistry, Göttingen & honorary Professor University of Göttingen, Germany
Teresa Rees (Rapporteur)	Professor of Social Sciences, University of Cardiff, UK and Equal Opportunities Commissioner for Wales
Mineke Bosch	Associate Professor, Centre for Gender and Diversity, University of Maastricht, The Netherlands
Helga Ebeling	Head of Division for Women in Education and Research, Federal Ministry of Education and Research, Bonn, Germany
Claudine Hermann	Professor of Physics, Ecole Polytechnique, Palaiseau, France
Jytte Hilden	former Minister for Research and Information Technology, Denmark
Anne McLaren	Principal Research Associate, Institute of Cancer and Developmental Biology, University of Cambridge, UK
Rossella Palomba	Department Head, National Institute for Population Research, Rome, Italy
Leena Peltonen	Chair of Human Genetics, UCLA School of Medicine and Professor of Medical Genetics, University of Helsinki, Finland
Carmen Vela	Managing Director of Ingenasa, Spain
Dominique Weis	FNRS Research Director, Earth scientist, University of Brussels, Belgium
Agnes Wold	Associate Professor; Clinical Immunology, Göteborg University, Sweden
Alternates	
Joan Mason	Chair of Association for Women in Science and Engineering, UK
Christine Wennerås	Assistant Professor, Medical Microbiology, Göteborg University, Sweden

HELSINKI GROUP
National civil servants on 'women and science'

Ctry	NAME	TITLE	DEPARTMENT	ORGANISATION	ADDRESS	CODE	PHONE	FAX	E-MAIL
AT	Frau Mag. Anni Haidar	Deputy Director General	International Affairs	Federal Ministry of Education, Science and Cultural Affairs (BMBWK) Abt.VIII/B	Rosengasse 4	A-1010 Wien	43.1.53120-5530	43.1.53120-6702	anni.haidar@bmbwk.gv.at
	Frau Mag Sandra Mukherjee-Cosmidis	Official in charge of Equal Opportunities & the Advancement of Women	Statistics, Information, Reports & Advancement of Women	(BMBWK) Abt.VII/B/1	Bankgasse 1	A-1014 Wien	43.1.53120-5861	43.1.53120-5860	sandra.mukherjee-cosmidis@bmbwk.gv.at
	Frau Dr Eva Knollmayer	Ministerialrätin		(BMBWK) Abt.I/B/1	Bankgasse 1	A-1014 Wien	43.1.53120-5890	43.1.53120-5860	eva.knollmayer@bmbwk.gv.at
BE	Mme Marie-Christine Lenain	Chargée de mission	DGENORS - Direction de la Recherche scientifique	Ministère de la Communauté française	CAE - Bloc D-Arcades B 6546 Rue Royale 204	B-1010 Bruxelles	32.2.210.58.14	32.2.210.59.92	marie-christine.lenain@cfwb.be
	Mr Koen Verlaeckt	Senior Researcher	Afdeling Technologie & Innovatie	Ministry of Flemish Community	Boudewijngebouw Boudewijnlaan 30	B-1000 Brussel	32.2.553.58.65	+32.2.553.60.07	koen.verlaeckt@wim.vlaanderen.be
DE	Frau Helga Ebeling	Head of Division	Frauen in Bildung & Forschung	Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF)	Heinemannstr. 2	D-53175 Bonn	49.228.57-2863	49.228.57-2901	Helga.Ebeling@BMBF.Bund400.de
	MinR'in Dr. Barbara Hartung	Head of Division	Gender Equality	Niedersächsisches Ministerium für Wissenschaft und Kultur	Leibnizufer 9	D-30169 Hannover	49.511.120-2584	49.511.120-2803	barbara.hartung@mwk.niedersachsen.de
DK	Ms Merete Reuss	Head of Division		Ministry of Research and Information Technology	Bredgade 43	DK-1260 Kobenhavn K	45.3392.9373	45.3392.7993	mre@fsk.dk
GR	Mrs Kalliroi Dafna		Informatics and Organization Directorate	General Secretariat of Research and Technology	Messoghion Ave 14-18 (PO Box 14 631)	GR-115 10 Athens	30.1.775.22.22	30.1.771.06.93	kdaf@gsrt.gr
	Dr (Ms) Laura Maratou-Alipranti	Senior researcher of Sociology		National Centre for Social Research (EKKE)	Messoghion Ave 14-18 (PO Box 14232)	GR-115 10 Athens	30.1.778.90.55	30.1.748.91.43	lalipranti@ekke.gr
ES	Ms Elisa Navas	Head of the Department of Studies		Ministerio de Ciencia y Tecnología (M.C.Y.T)	Castellana 160	E-28003 Madrid	34.91.594.86.24	34.91.594.86.43	engl@mcyt.es
FR	Mme Claudine Hermann	Professeur en physique	Lab. de Physique de la Matière Condensée	Ecole Polytechnique		F-91128 Palaiseau	33.1.69.33.46.62	33.1.69.33.30.04	claudine.hermann@polytechnique.fr
	Mme Dominique Torsat	Chargée de mission	Service des droits des femmes	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité	10-16, rue Brancion	F-75015 Paris	33.1.53.86.10.43	33.1.53.86.11.11	dominique.torsat@sante.gouv.fr

HELSINKI GROUP
National civil servants on 'women and science'

Ctry	NAME	TITLE	DEPARTMENT	ORGANISATION	ADDRESS	CODE	PHONE	FAX	E-MAIL
IE	Dr (Ms) Jacqueline ALLAN	S & T Policy Advisor	Science, Technology & Innovation Division	FORFAS	Wilton Park House, Wilton Place	IRL-Dublin 2	353.1.607.30.44	353.1.607.32.60	allanj@forfas.ie
IT	Dott.ssa Franca DELLI COLLI		D.S.P.A.R ufficio 6	MURST	Piazzale J. Kennedy, 20	I-00144 Roma	39.06.5991 2713	39.06.5991 2368	franca.dellicolli@murst.it
	Dott.ssa Silvana VALLERGA	Direttore scientifico		I.M.C (International marine centre)	loc. Sa.Mardini	I-09072 Torregrande (OR)	39.07.832.20.27 or 20.32	39.07.832.20.02	vallerga@ge.cnr.it
LUX	Mme Josiane ENTRINGER	Chargée de mission	Recherches scientifique et appliquée	Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	20, Montée de la Pétrusse	L-2912 Luxembourg	352.478.52.17	352.460.927	josiane.entringer@mcesr.lu
NL	Mw Dr Ilja MOTTIER	Policy Adviser	Research & Science Policy Department (OWB)	Ministerie van Onderwijs, Cultuur en Wetenschappen	Postbus 25000	NL- 2700 LZ Zoetermeer	31.79.323.26.20	31.79.323.20.80	I.P.A.M.Mottier@minocw.nl
PT	Ms Lúcia SILVA			Instituto de Cooperação Científica e Tecnológica Internacional (ICCTI)	R. Castilho 5-4º	PT-1250-066 Lisboa	351.21.358.5366	351.21.315.4065	ligia.silva@iccti.mct.pt
	Ms Emília Maisa MARQUES RIBEIRO			Observatório das Ciências e das Tecnologias	R. das Praças 13-B r/c	PT-1200-75 Lisboa	351.21.392.6059	351.21.395.0979	mribeiro@oct.mct.pt
FI	Ms Heidi KUUSI	Senior Adviser		Ministry of Education	P.O. Box 293	FIN-00171 Helsinki	358.9.1341 7465	358.9.656 765	heidi.kuusi@minedu.fi
	Ms Hannele KURKI	Science Adviser		Academy of Finland	Vilhonvuorenk. 6 P.O. Box 99	FIN-00501 Helsinki	358.9.7748 8398	358.9.7748 8388	hannele.kurki@aka.fi
SE	Ms Susanne MOBERG	Senior Administrative Officer		Ministry of Education and Science	Drottningatan 16	S-103 33 Stockholm	46.8.405.18.07	46.8.405.19.07	susanne.moberg@education.ministry.se
UK	Dr (Ms) Jan PETERS	Head of Unit	Promoting SET for Women	Department of Trade and Industry	2142 / Victoria Street 1	UK-London SW1H 0ET	44.207.215.0047or 0051	44.207.215 0054	Jan.Peters@dti.gsi.gov.uk copie:liz.pitt@dti.gsi.gov.uk

HELSINKI GROUP
National civil servants on 'women and science'

Ctry	NAME	TITLE	DEPARTMENT	ORGANISATION	ADDRESS	CODE	PHONE	FAX	E-MAIL
BG	Prof.Dr.Sc.(Ms) Kostadinka Ivanova SIMEONOVA	Director	Centre for Science Studies & History of Science	Bulgarian Academy of Sciences	4, Serdika str.	BG-1000 Sofia	359.2.988.38.87 □ 52-31- 33 (only in the morning)	359.2.980.47.57	ksimeonova@sofianet.net
CY	Ms Elpida KERAVNOU- PAPAILIOU	Maternity leave	Department of Computer Science	University of Cyprus	P.O.Box. 20537	CY-1678 Nicosia	357.2.89.22.37	357.2.33.90.62	elpida@es.ucy.ac.cy
CZ	Dr(Ms) Hana FRYDOVA	Senior Officer	Dept of Research & development policy	Ministry of Education, Youth and Sport	Karmelitská 7	CZ- 118 12 Prague 1	420.2.571.93467	420.2.571.93129	Frydova@msmt.cz
	Dr(Ms) Iva LEKESOVA		Dept of Research & development policy	Ministry of Education, Youth and Sport	Karmelitská 7	CZ- 118 12 Prague 1	420.2.571.93832	420.2.571.93790	Lekesova@msmt.cz
EE	Ms Tiia RAUDMA	Adviser to the Minister		Ministry of Education	Tõnismägi 9/11	EE-15192 Tallinn	372.628.12.19	372.628.13.20	ttiar@hm.ee
HU	Dr(Ms)Ildiko HRUBOS	Professor	Dept of Sociology	Budapest University of Economics	Fövám tér 8	H-1093 Budapest	36.1.217.51.72	36.1.217.51.72	ildiko.hrubos@soc.bke.hu
IS	Ms Hellen M. GUNNARSDOTTIR	Head of Division	Unit of HE and Science	Ministry of Education, Science and Culture	Sölvholsgata 4	IS-101 Reykjavik,	354.560.95.00	354.552.36.04	hellen.gunnarsdottir@mrn.stjr.is
IL	Prof. (Ms) Hagit MESSER-YARON	Chief scientist & Head	Directorate of Science	Ministry of Science, Culture & Sport	Government Offices	IL- 91490 Jerusalem	972.2.541.11.44	972.2.581.45.03	messer@eng.tau.ac.il hagit@most.gov.il
LV	Dr (Ms) Dace GERTNERE	Associate Professor, Director	Research Department	University of Latvia	19, Raina bulvaris	LV-1586 Riga	371.703.43.13	371.782.01.13	dace@lanet.lv
FL	no appointment								
LT	Dr (Ms) Meilute TALJUNAITE	Director	Centre for Research	Law University of Lithuania	Ateities Str.20	LT-2057 Vilnius	370.2.714.522	370.2.714.522	mc@ltu.lt
MT	Dr Irene SCIRIHA		Department of Mathematics	Faculty of Science University of Malta		MT-Msida	356.3290.23.57	356.3290.312.110	irene@maths.um.edu.mt
NO	Ms Elisabeth GULBRANDSEN	Advisor	Science Policy Unit	Research Council of Norway	Stensberggt 26	N-0131 Oslo	47.22.03.74.38	47.22.03.72.21	egu@forskningsradet.no
PL	Ms Joanna PININSKA		Institute of Hydro-geology & Engineering Geology	University of Warsaw	UL. Zwirki I Wigury 93	PL-02-089 Warszawa	48.22.8220286	48.22.8220248	joannap@geo.uw.edu.pl

HELSINKI GROUP
National civil servants on 'women and science'

Ctry	NAME	TITLE	DEPARTMENT	ORGANISATION	ADDRESS	CODE	PHONE	FAX	E-MAIL
RO	Prof. (Ms) Radita GARDU	Scientific Counselor	Anticorrosive Protection Paints and Vanishes Research Institute	ICEPALV	49A Theodor Pallady Street	RO-74585 Bucharest	40.1.250.90.93	40.1.345.05.95	radita_gardu@k.ro
SK	Ms Magdaléna PISCOVA	President of the Council of Scientists	Institute of Sociology	Slovak Academy of Science (SAV)	Klemensova 19	SK- 813 64 Bratislava	421.7.5296.2315	421.7.5296.2315	supiscov@klemens.savba.sk
SI	Prof.Dr (Ms) Tamara LAH			National Institute of Biology	Vecna pot 111	SI-1000 Ljubljana	386.61.1235.017	386.61.1235.038	tamara.lah@ijs.si

Statistical Correspondents

Ctry	NAME	TITLE	DEPARTMENT	ORGANISATION	ADDRESS	CODE	PHONE	FAX	E-MAIL
AT	Dr. Karl MESSMANN		Wissenschafts- & Technologiostatistik Abteilung 6	Statistik Österreich	Hintere Zollamtstraße 2b	A-1030 Wien	43.1.71128-7874	43.1.71128-7680	Karl.Messmann@statistik.gv.at
BE/fr	Mme Marie-Josée SIMOEN	Secrétaire générale	Responsable pour les statistiques	F.N.R.S	5, rue d'Egmont	B-1000 Bruxelles	02.504.93.00	02.514.00.06	mjsimoen@fnrs.be
	Mme E. KOKKELKOREN	Conseiller	Responsable pour les statistiques	F.N.R.S	5, rue d'Egmont	B-1000 Bruxelles	02.504.93.00	02.514.00.06	kokkelkoren@fnrs.be
BE/fl	Ms Lut BOLLEN		Afdeling Technologie & Innovatie	Ministry of Flemish Community	Boudewijngebouw Boudewijnlaan 30	B-1000 Brussel	32.2.553.58.65	32.2.553.55.98	lut.bollen@wim.vlaanderen.be
DE	Ms Andrea LÖTHER			Center of Excellence Women in Science	Poppelsdorfer Allee, 15	D-53115 Bonn	49-228-73.48.37	49-228-73.48.40	loether@cews.uni-bonn.de
DK	Ms Karen SIUNE	Director		Institute for Studies in Research and Research Policy	Finlandsgade 4	DK- 8200 Aarhus N.	45-8942.2396	45-8942.2399	ks@afsk.au.dk
	Ms Karin Kjaer MADSEN	Head of Section		Ministry of Information Technology and Research	Bredgade 43	DK- 1260 København K	45.3392.9994	45.3392.79.93	kkm@fsk.dk
GR	Ms Antoinette CAPELLA			National Centre for Social Research (EKKE)	Messoghion Ave 14-18	GR-115 27 Athens	30.1.748.91.31	30.1.748.91.43	ateperoglou@ekke.gr
	Ms Zografia KYMBERI	R&D Statistics Dept	Programming & Planning Directorate	General Secretariat of Research and Technology	14-18 Messoghion Av. (P.O. Box 14 631)	GR-115 10 Athens	301.775.22.22 # 338 or 771.13.45	301.771.14.27	ckyb@gsrt.gr
ES	Mr. Carlos ANGULO		Science & Technology Statistics/Indicators	Instituto Nacional de Estadística	Paseo de la Castellana, 183	E-28046 Madrid	34.91.583.92.70	34.91.583.94.99	cangulo@ine.es
FR	Mme Laurence ESTERLE	Directrice adjointe		Observatoire des sciences et des techniques	93, rue de Vaugirard	F-75006 Paris	33.1.42.22.30.30	33.1.45.48.63.94	esterle@obs-ost.fr
	Mme Dominique FRANCOZ	Chef	Bureau des études statistiques sur la recherche	Ministère de l'Education nationale D.P.D	3-5, Bd Pasteur	F-75015 Paris	33.1.55.55.76.57	33.1.55.55.70.29	dominique.francoz@education.gouv.fr
IE	Dr Rhona DEMPSEY		STI Division	Forfas	Wilton Park House, Wilton Place	IRL-Dublin 2	353-1-6073052	353-1-6073260	rhona.dempsey@forfas.ie
IT	Dott.ssa Giuliana MATTEOCCI		Servizio Centrale/Affari Generali /sistema informativo e statistico ufficio V	Ministero Università e Ricerca Scientifica e Tecnologica (MURST)	Piazzale Kennedy, 20	I-00144 Roma	39.06.59912699	39.06.599.1269	giuliana.matteocci@murst.it

Statistical Correspondents

LUX	Mme Josiane ENTRINGER	Chargée de mission	Recherche scientifique et recherche appliquée	Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche	20, Montée de la Pétrusse	L-2912 Luxembourg	352.478.52.17	352.460.927	josiane.entringer@mcesr.lu
NL	Jan VAN STEEN			Ministry of Education, Culture and Science	Postbox 25001	NL-2700 LZ Zoetermeer	31.79.323.37.36	31.79.323.20.80	j.c.g.vansteen@minocw.nl
PT	Ms Isabel HORTA GONCALVES	Head	R&D Statistics Department	Observatório das Ciências e das Tecnologias	R. das Praças 113-B r/c	PT-1200-765 Lisboa	351.21.392.60.31 or 48 or 00	351.21.395.09.79	igoncalves@oct.mct.pt
	Ms Emília Maisa M. RIBEIRO			Observatório das Ciências e das Tecnologias	R. das Praças 113-B r/c	PT-1200-765 Lisboa	351.21.392.6059	351.21.395.0979	mribeiro@oct.mct.pt
FI	Ms Helena VÄNSKÄ	Scientific Secretary		Academy of Finland	P.O. Box 99	FIN-00501 Helsinki	358.9.7748.8349	358.9.7748.8388	helena.vanska@aka.fi
SE	Ms Karin Arvemo NOTSTRAND			Statistics Sweden		S-701 89 Örebro	46.19-17.66.66	46-19.17.70.82	karin.arvemo@scb.se
UK	Mr Frank ROTT			Office of Science & Technology/DTI	3/9 Albany House 94-98 Petty France	UK-London SW1H 9ST	44.207.271.20.54	44.207.271.20.18	frank.rott@dti.gov.uk

Statistical Correspondents

Ctry	NAME	TITLE	DEPARTMENT	ORGANISATION	ADDRESS	CODE	PHONE	FAX	E-MAIL
BG	Ms Reny PETKOVA			National Institute of Statistics	2,P Volov Street	BG-1504 Sofia	359.2.98 57 21 29	359.2.	Rpetkova@nsi.bg
CY	Mr Pantelis PROTOPAPAS			Statistical Service	Andrea Araouzou 13	CY-1444 Nicosia	357.2.30.93.32	357.2.37.48.30	cydsr@cytanet.com.cy
CZ	Ms Helena GLATZOVÁ			Czech Statistical Office	Sokolovská 142	CZ- 18600 Praha 8	42.02.6604.2126 ou 2349	42.02.862218	glatzova@gw.czso.cz
EE	Mr Aavo HEINLO	Head	Education & Research Statistics Sector	Statistical Office of Estonia	Endla 15	EE-15174 Tallinn	372.625.9217	372.625.9370	aavo.heinlo@stat.ee
HU	Ms Erzsébet VARGA	Deputy Director		Hungarian Central Statistical Office	Keleti Károly u.5-7	H-1024 Budapest	36-1.345.6724	36-1.345.6751	alajosne.varga@ksh.gov.hu
IS	Ms Sigrídur VILHJALMSDÓTTIR	Sociologist		Statistics Iceland	Skuggasundi 3	IS-150 Reykjavik	354.560.98.00	354.562.88.65	sigridur.vilhjalmsdottir@hagstofa.is
IL	Ms Shirley KAHANOVICH	Consultant		Ministry of Science Culture & Sport	61 Hovevey Zion St.	IL-63346 Tel Aviv	972-3-525.40.60	972-3-640.69.04	shir193@post.tau.ac.il
LV	Maranda BEHMANE	Deputy Director	Social Statistical Department	Central Statistical Bureau	1, Lacplesa Str.	LV-1301 Riga	371.736.68.78	371.783.01.37	mbehmane@csb.lv
LT	Ms Danguole ARESKIENE	Head	Statistics Unit	Statistics Lithuania	Gedimino Pr 29	LT-2746 Vilnius	370-2.625521	370-2.791418	danguolea@mail.std.lt
NO	Ms Susanne LEHMANN SUNDNES			Norwegian Institute for Studies in Research & Higher Education	Hegdehaugsveien 31	N-0352 Oslo	47.22.59.51.60	47.22.59.51.01	Susanne.Sundnes@nifu.no
PL	Mr Tadeusz PIETRZYK	Head of Department	Department for Database Design and Operation	Information Processing Centre	Al. Niepodleglosci 188 B	PL- 00-950 Warszawa	48.22.825.83.39	48.22.825.33.19	opi@opi.org.pl
	Mr Piotr RODZIK		Department for Database Design and Operation	Information Processing Centre	Al. Niepodleglosci 188 B	PL- 00-950 Warszawa	48.22.825.83.39	48.22.825.33.19	prodzik@opi.org.pl
RO	<i>to be completed</i>								
SK	Ms Marta MOSNA	Ing.	Division of Science & Technology	Ministry of Education	Stromová 1	SK-813 30 Bratislava			mosna@education.gov.sk
SI	Ms Simona FRANK			Statistical Office of the Republic of Slovenia	Vozarski pot 12	SI- 1000 Ljubljana	386-1.2340.824		simona.frank@gov.si

Femmes et sciences: vers un réseau des réseaux

Bruxelles, 8 et 9 juillet 1999

Déclaration des réseaux actifs en Europe

Nous,

- représentants des réseaux de femmes scientifiques et des organismes promouvant l'égalité des chances dans le cadre de la politique de la recherche,
- réunis à Bruxelles les 8 et 9 juillet 1999,

Accueillons favorablement les initiatives prises par la DG XII dans le domaine « femmes et sciences ».

Affirmons que :

- La question de l'égalité des chances doit être envisagée dans le cadre de la politique de la recherche sous trois angles différents : la recherche menée *par* les femmes, *pour* les femmes ou *sur* les femmes. Des progrès doivent être accomplis dans ces trois domaines; il convient notamment de :
 - i) encourager la participation des femmes aux activités de recherche,
 - ii) veiller à ce que les besoins et les intérêts des femmes soient pris en considération lors de la définition des priorités de la recherche,
 - iii) promouvoir la compréhension et l'intégration de la question du genre.
- La sous-représentation des femmes dans les organismes scientifiques et au sein des instances de prise de décision trahit une mauvaise utilisation des ressources humaines et constitue un obstacle majeur au développement des sciences et pour la société européenne dans son ensemble.
- Le développement des sciences ouvre de nouvelles perspectives en matière de responsabilité et implique des choix moraux de plus en plus fondamentaux. À cet égard également, il est essentiel d'améliorer la répartition entre les sexes dans le domaine de la recherche.
- Les réseaux de femmes scientifiques sont des outils essentiels pour soutenir les femmes scientifiques dans leurs domaines de travail respectifs.

Reconnaissons que :

La création de réseaux de femmes scientifiques **visent à**:

- Soutenir et renforcer les *membres* des réseaux et leur permettre d'être soutenues et encouragées dans leur carrière;
- Informer, encourager et motiver les *jeunes filles* et les *jeunes femmes* à l'égard des sciences et leur permettre de choisir des disciplines scientifiques; promouvoir l'attrait des carrières scientifiques;
- Proposer aux personnes et aux organismes qui le requièrent une base de données rassemblant les noms de *modèles* et de *figures emblématiques*;
- Permettre aux femmes de participer aux *processus de décision* afin de contribuer au façonnage des institutions scientifiques et de leur culture;
- Inciter les *employeurs* du secteur scientifique à veiller à ce que les femmes aient accès à la carrière scientifique, puissent reprendre leur poste après s'être arrêtées et puissent connaître une véritable évolution de carrière; lutter en faveur de la prise en considération de la famille dans le cadre des bourses et des bourses de mobilité, ainsi qu'en faveur de projets spécifiques visant à faciliter dans chaque État membre le retour des femmes à la carrière scientifique;
- Faire pression et participer aux *processus politiques* afin de promouvoir l'égalité des chances dans la recherche et dans la politique de la recherche, ainsi que la place des femmes dans le secteur scientifique et dans le cadre des mesures prises à cet égard.

Les réseaux et les organismes qui promeuvent l'égalité des chances dans le cadre de la politique de la recherche utilisent *différents outils* pour communiquer, informer et faire pression. Ils reconnaissent néanmoins l'importance des outils basés sur Internet et des nouvelles technologies, dans la mesure où ils permettent de créer des réseaux de réseaux plus facilement et à moindre coût et où ils facilitent la réalisation des objectifs de ces réseaux. Les bases de données, les bulletins d'information et les autres moyens de communication traditionnels constituent des outils utiles, particulièrement aux niveaux local et national. Les outils permettant de sensibiliser le public et d'établir des contacts réguliers et permanents avec les journalistes sont également adéquats. Les réseaux devraient se considérer comme des ressources pour les médias. Il est important de mettre en place des systèmes d'évaluation ainsi que des systèmes de vérification de la répartition hommes-femmes dans les différentes institutions.

Pour améliorer cette répartition dans le secteur de la recherche, il convient d'étudier et d'analyser les raisons du déséquilibre effectif. La *recherche sur la dimension du genre*

dans la démarche scientifique (contenu, méthodes et procédés) est essentielle pour modifier la situation actuelle. L'échange d'informations entre les différents réseaux de chercheurs spécialisés dans la question du genre, les femmes scientifiques et les décideurs politiques travaillant sur l'égalité des chances est fondamental pour trouver des solutions efficaces aux principaux problèmes liés à la question des femmes, du genre et de la science. Il est également important que les réseaux de femmes scientifiques établissent des relations et des partenariats avec les principaux réseaux de chercheurs travaillant dans le même domaine.

La *valeur ajoutée européenne* s'applique à tous les objectifs de la mise en réseau. Les mesures prises au niveau communautaire profitent aux membres du réseau en prévoyant notamment une participation accrue des femmes scientifiques au cinquième programme-cadre, qui permettra non seulement d'enrichir le monde de la recherche, mais également d'accroître la visibilité des travaux de recherche menés par des femmes. En outre, les femmes scientifiques bénéficieront de la dimension européenne dans leurs activités de recherche. D'un point de vue politique, la valeur ajoutée européenne est triple:

- i) elle renforce chaque réseau en permettant l'échange des expériences et des bonnes pratiques;
- ii) elle facilite la coopération et la consultation, au sein des différentes disciplines scientifiques, entre les femmes scientifiques et entre les réseaux, permettant ainsi une plus grande implication dans le processus politique communautaire et dans le débat public;
- iii) elle stimule le développement d'outils d'évaluation européens en vue de contrôler l'incidence des politiques actuelles menées, tant au niveau national que communautaire, sur la promotion des femmes dans la recherche.

Recommandons :

Le développement d'outils par les réseaux :

- ***Outils de sensibilisation et d'éducation*** : l'Union européenne et les États membres devraient soutenir le développement des bases de données spécialisées développées par les femmes scientifiques et lancer des études sur les bases de données tenues par des réseaux de femmes dans le secteur scientifique.
- ***Outils de communication*** : l'Union européenne et les États membres devraient soutenir et financer le développement et l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies et fournir, le cas échéant, une formation dans ce domaine, en vue de diffuser des informations et de faciliter la communication avec et entre les réseaux, et afin d'améliorer l'utilisation des méthodes traditionnelles de diffusion des informations et de communication.
- ***Outils de pression et d'action*** : la Commission devrait élaborer des dossiers d'information sur le cinquième programme-cadre et sur l'importance des femmes dans le domaine scientifique, et chaque réseau pourrait également y inclure des renseignements. Ces dossiers seraient distribués aux représentants politiques locaux

et nationaux. Il conviendrait également de mettre en place un système favorisant les rencontres entre les femmes scientifiques et leurs représentants politiques à l'échelon local. Ce système pourrait être mis en place aux niveaux national et communautaire.

- ***Outils d'évaluation*** : l'Union européenne et les États membres devraient prévoir et faciliter l'évaluation des organismes constitués en réseaux.
- ***Outils visant à améliorer le réseau des réseaux*** : l'Union européenne et les États membres, qui utilisent les réseaux dans le cadre de leurs activités professionnelles pour recevoir conseils et expertise et pour diffuser des informations, devraient reconnaître et soutenir les réseaux de manière officielle, et devraient encourager la mise en réseau, au niveau national, des réseaux déjà créés.

La promotion de liens entre la recherche sur le genre et la question « femmes et sciences » :

- Les réseaux devraient susciter un débat sur la définition des sciences et de la qualité scientifique.
- Les besoins en matière de connaissances spécialisées sur la question des femmes, du genre et de la science devraient être recensés;
- Les questions soulevées lors de cet inventaire devraient être prises en compte dans le prochain programme-cadre et, dans la mesure du possible, dans la dernière partie du cinquième programme-cadre; la recherche sur la question du genre devrait ainsi faire l'objet d'une double approche, afin de l'intégrer de manière globale aux autres politiques et d'accorder une attention spécifique aux programmes de recherche en la matière;
- Les revues publiées par des femmes scientifiques et les travaux de recherche sur la question du genre devraient faire l'objet d'un inventaire, afin de créer une base commune; les revues scientifiques devraient notamment être reconnues en tant que telles.

La création d'un réseau européen de réseaux sur les femmes et la science :

- Le réseau européen de réseaux « femmes et sciences » devrait regrouper les réseaux de femmes scientifiques déjà existants et les organismes qui promeuvent l'égalité des chances dans le cadre de la politique menée en matière de recherche par l'Union européenne et par les pays d'Europe centrale et orientale.
- Ce réseau permettrait d'échanger des informations, notamment sur la législation et les programmes communautaires et nationaux, et d'exposer le point de vue des femmes scientifiques sur toutes les questions « femmes et sciences ». Les réseaux pourraient également échanger régulièrement leur expérience et leurs stratégies respectives. Les réseaux existants devraient quant à eux faciliter la création de ce réseau en donnant à leur travail et à leurs consultations une dimension européenne.

- L'Union européenne devrait soutenir à long terme la création et la gestion de ce réseau, en permettant notamment aux femmes scientifiques de se réunir régulièrement et en affectant des ressources à la gestion du réseau.

Enfin,

- La Commission européenne devrait lancer un projet d'étude recensant les meilleures pratiques en matière d'aide offerte aux femmes scientifiques dans les États membres (en s'appuyant sur les réseaux).
- Les institutions qui emploient des scientifiques devraient établir des statistiques annuelles en matière d'égalité des chances.

La prochaine Commission européenne et le nouveau Parlement européen devraient continuer à soutenir les engagements sérieux pris dans le cinquième programme-cadre en faveur de l'égalité des chances dans le domaine scientifique et apporter leur soutien à la création, à la gestion et au renforcement d'un réseau européen de femmes scientifiques.

PARTICIPATION DES FEMMES AU CINQUIÈME PROGRAMME CADRE

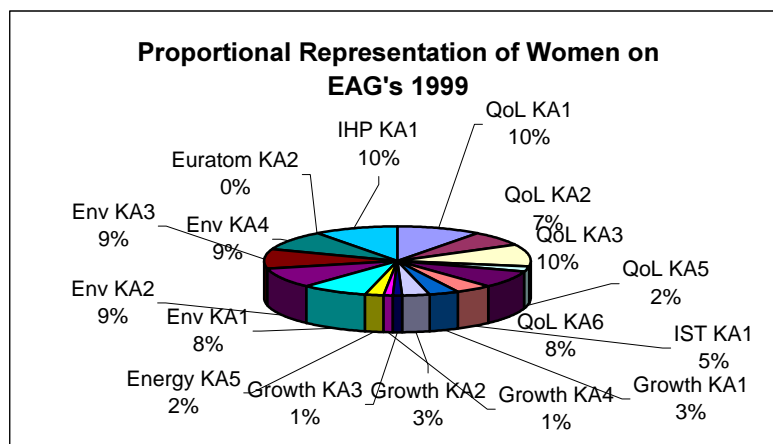
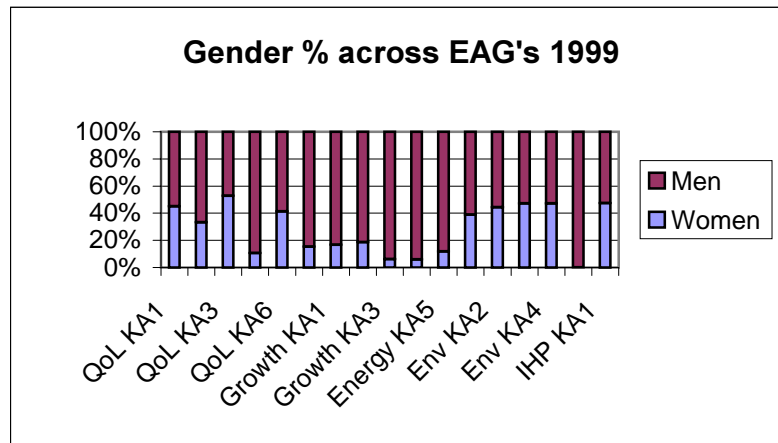
Tous les tableaux et graphiques se rapportent à la répartition hommes-femmes dans le cinquième programme-cadre :

- Groupes consultatifs externes en 1999 p.1.1
- Groupes consultatifs externes en 2000..... p.1.2
- Panels de suivi annuel en 1999..... p.2.1
- Panels de suivi annuel en 2000..... p.2.2
- Panels de suivi à 5 ans en 1999..... p.3
- Panels d'évaluation en 1999 p.4.1
- Panels d'évaluation en 2000 p.4.2
- Comparaison du taux de participation des femmes
dans les panels d'évaluation en 1999 et en 2000 p.4.3
- Comités de programmes en 1999..... p.5.1
- Comités de programmes en 2000..... p.5.2
- Propositions en 1999..... p.6.1
- Contrats en 1999 (incomplet) p.6.2
- Evolution du taux de participation des femmes (coordinateurs)
entre propositions et contrats en 1999..... p.6.3
- Evolution de la répartition par sexe
entre propositions et contrats en 1999..... p.6.4

External Advisory Groups (EAGs) in 1999

Ann.5/1.1

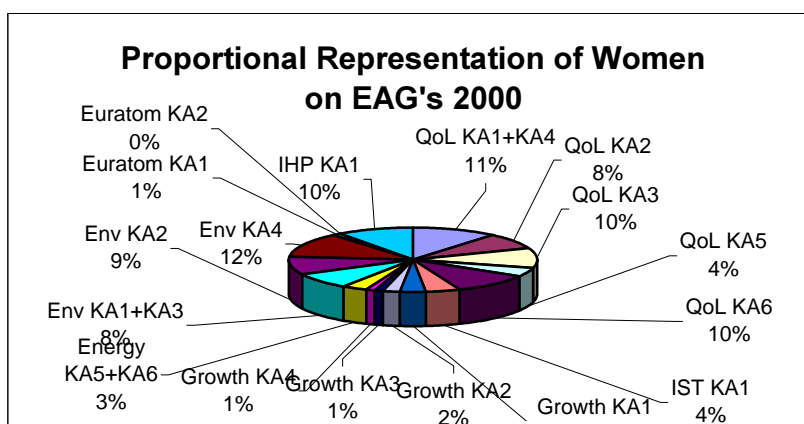
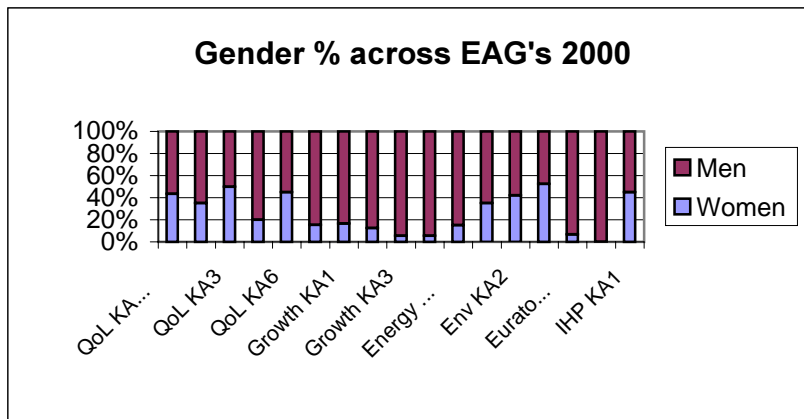
Programme	Women	Men	Total	%Women
QoL KA1	9	11	20	45%
QoL KA2	6	12	18	33%
QoL KA3	9	8	17	53%
QoL KA5	2	17	19	11%
QoL KA6	7	10	17	41%
IST KA1	4	22	26	15%
Growth KA1	3	15	18	17%
Growth KA2	3	13	16	19%
Growth KA3	1	15	16	6%
Growth KA4	1	16	17	6%
Energy KA5	2	15	17	12%
Env KA1	7	11	18	39%
Env KA2	8	10	18	44%
Env KA3	8	9	17	47%
Env KA4	8	9	17	47%
Euratom KA2	0	15	15	0%
IHP KA1	9	10	19	47%
Total	87	218	305	29%



External Advisory Groups (EAGs) in 2000

Ann.5/1.2

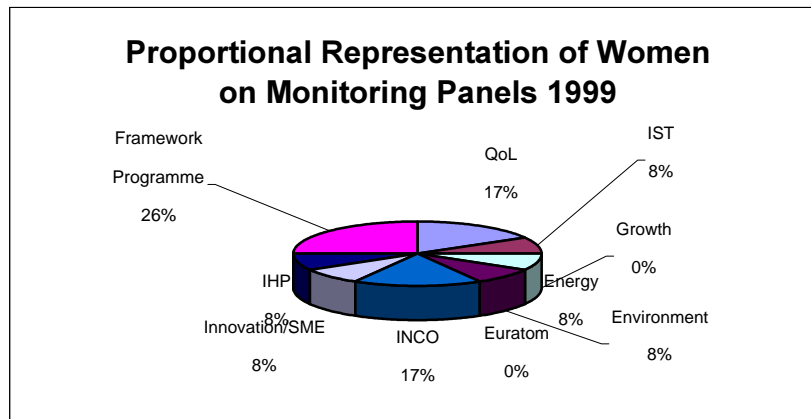
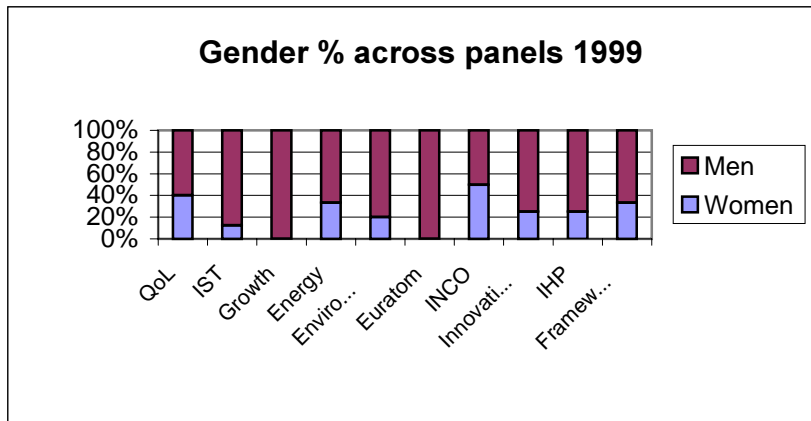
Programme	Women	Men	Total	%Women
QoL KA1+KA4	10	13	23	43%
QoL KA2	7	13	20	35%
QoL KA3	9	9	18	50%
QoL KA5	4	16	20	20%
QoL KA6	9	11	20	45%
IST KA1	4	22	26	15%
Growth KA1	3	15	18	17%
Growth KA2	2	14	16	13%
Growth KA3	1	17	18	6%
Growth KA4	1	17	18	6%
Energy KA5+KA6	3	17	20	15%
Env KA1+KA3	7	13	20	35%
Env KA2	8	11	19	42%
Env KA4	11	10	21	52%
Euratom KA1	1	14	15	7%
Euratom KA2	0	17	17	0%
IHP KA1	9	11	20	45%
Total	89	240	329	27%



Annual Monitoring Panels in 1999

Ann.5/2.1

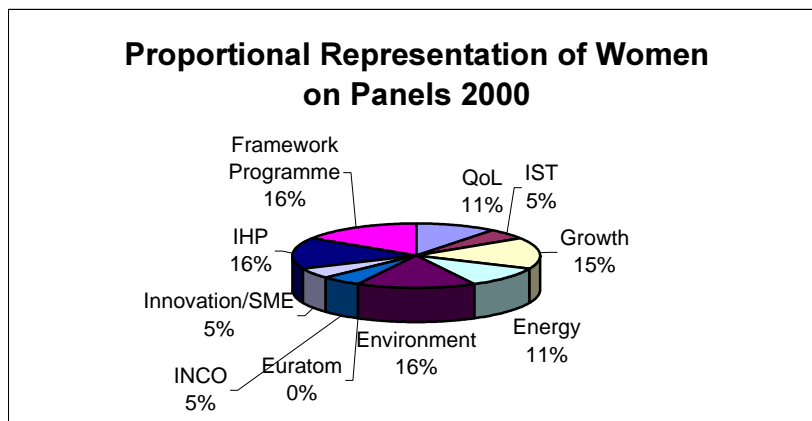
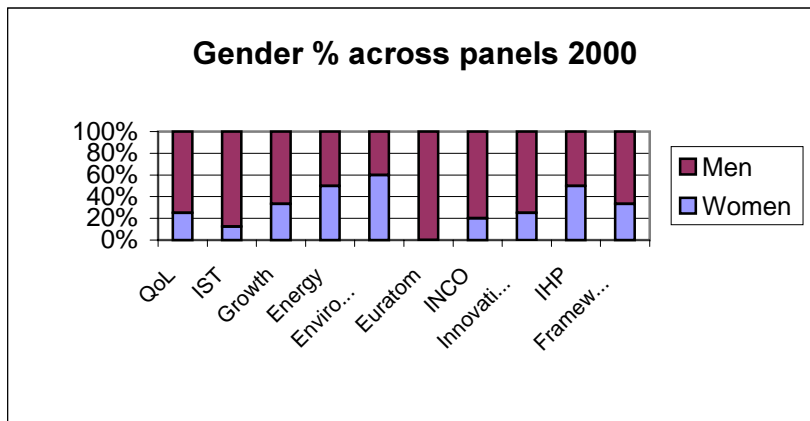
Programme	Women	Men	Total	% Women
QoL	2	3	5	40%
IST	1	7	8	13%
Growth	0	6	6	0%
Energy	1	2	3	33%
Environment	1	4	5	20%
Euratom	0	6	6	0%
INCO	2	2	4	50%
Innovation/SME	1	3	4	25%
IHP	1	3	4	25%
Framework Programme	3	6	9	33%
Total	12	42	54	22%



Annual Monitoring Panels in 2000

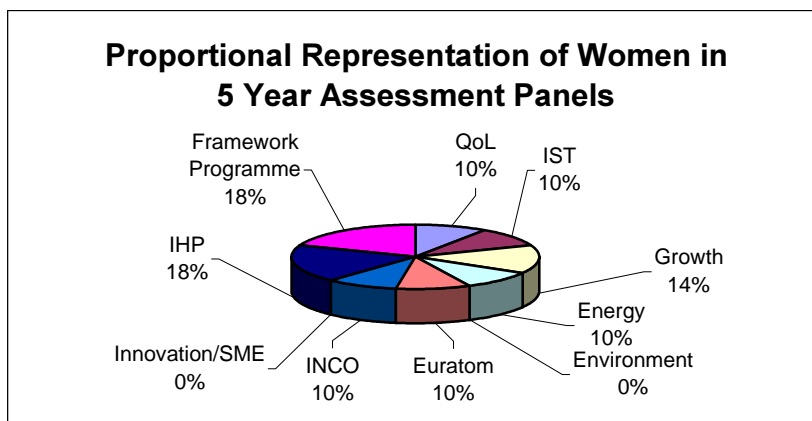
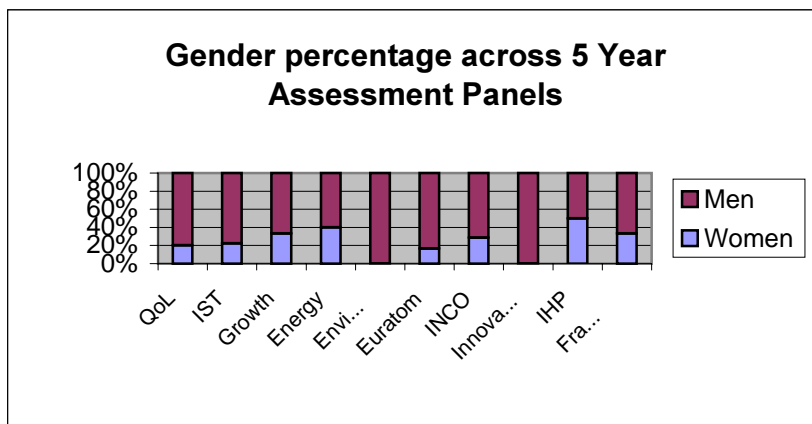
Ann.5/2.2

Programme	Women	Men	Total	% Women
QoL	2	6	8	25%
IST	1	7	8	13%
Growth	3	6	9	33%
Energy	2	2	4	50%
Environment	3	2	5	60%
Euratom	0	6	6	0%
INCO	1	4	5	20%
Innovation/SME	1	3	4	25%
IHP	3	3	6	50%
Framework Programme	3	6	9	33%
Total	19	45	64	30%



5-Year Assessment Panels in 1999

Programme	Women	Men	Total	% Women
QoL	2	8	10	20%
IST	2	7	9	22%
Growth	3	6	9	33%
Energy	2	3	5	40%
Environment	0	4	4	0%
Euratom	2	10	12	17%
INCO	2	5	7	29%
Innovation/SME	0	5	5	0%
IHP	4	4	8	50%
Framework Programme	4	8	12	33%
<i>Total</i>	21	60	81	26%



**Evaluation Panels
in 1999**

Ann.5/4.1

Programme	Action	Women	Men	Total	% Women
QoL	Training Fellowships	29	44	73	40%
QoL	SME	14	39	53	26%
QoL	Acc. meas.	12	25	37	32%
QoL	KA1 Food Nutrition	65	150	215	30%
QoL	KA2 Infectious diseases	49	198	247	20%
QoL	KA3 'Cell Factory'	77	163	240	32%
QoL	KA4 Env and Health	22	59	81	27%
QoL	KA5 Development	73	367	440	17%
QoL	KA6 Ageing population	46	105	151	30%
QoL	Gen. Act.	113	457	570	20%
QoL	Res. Infrastructures	9	29	38	24%
QoL	Total	509	1636	2145	24%
IST	KA1 Citizen	48	155	203	24%
IST	KA2 e-commerce	43	127	170	25%
IST	KA3 Multimedia	40	116	156	26%
IST	KA4 Technologies	38	325	363	10%
IST	FET	10	61	71	14%
IST	Others	4	30	34	12%
IST	Total	183	814	997	18%
Growth	KA1 Innovation	19	76	95	20%
Growth	KA2 Mobility	13	110	123	11%
Growth	KA3 Transport	5	52	57	9%
Growth	KA4 Aeronautics	3	85	88	3%
Growth	Materials Technologies	20	78	98	20%
Growth	Measurements/Testing	7	48	55	13%
Growth	SME	13	72	85	15%
Growth	Total	80	521	601	13%
Energy	KA5 Cleaner energy	26	112	138	19%
Energy	KA6 Economic energy	25	69	94	27%
Energy	Generic Activities	3	11	14	21%
Energy	SME	1	5	6	17%
Energy	Total	55	197	252	22%
Env	KA1 Water	27	191	218	12%
Env	KA2 Global Changes	66	200	266	25%
Env	KA3 Marine ecosystems	52	179	231	23%
Env	KA4 City of tomorrow	55	106	161	34%
Env	SME	2	10	12	17%
Env	Generic Activities	5	44	49	10%
Env	Infra. Measures	4	22	26	15%
Env	Total	211	752	963	22%
Euratom	KA2 Fission	12	131	143	8%
Euratom	Training Fellowships	1	3	4	25%
Euratom	Total	13	134	147	9%
INCO	A1 Pre accession states	8	18	26	31%
INCO	A2 NIS/CEEC not in A1	12	67	79	15%
INCO	A3 Med partner	8	53	61	13%
INCO	A4 Development	12	71	83	14%
INCO	B2 Training	5	9	14	36%
INCO	Total	45	218	263	17%
Innovation/SME	SME - ETI Econ/Tech	16	23	39	41%
Innovation/SME	Total	16	23	39	41%
IHP	KA1 Socio Econ base	26	61	87	30%
IHP	Strata 99-1	4	4	8	50%
IHP	MC Indiv	87	164	251	35%
IHP	MC Host	14	36	50	28%
IHP	Tr.Site/Dvt Host	120	195	315	38%
IHP	RTN Research Training	72	148	220	33%
IHP	Conferences	13	30	43	30%
IHP	IHP-INF-99-1	15	32	47	32%
IHP	RPA Public Awareness	4	8	12	33%
IHP	Total	355	678	1033	34%
FP5 Total		1467	4973	6440	23%

**Evaluation Panels
in 2000**

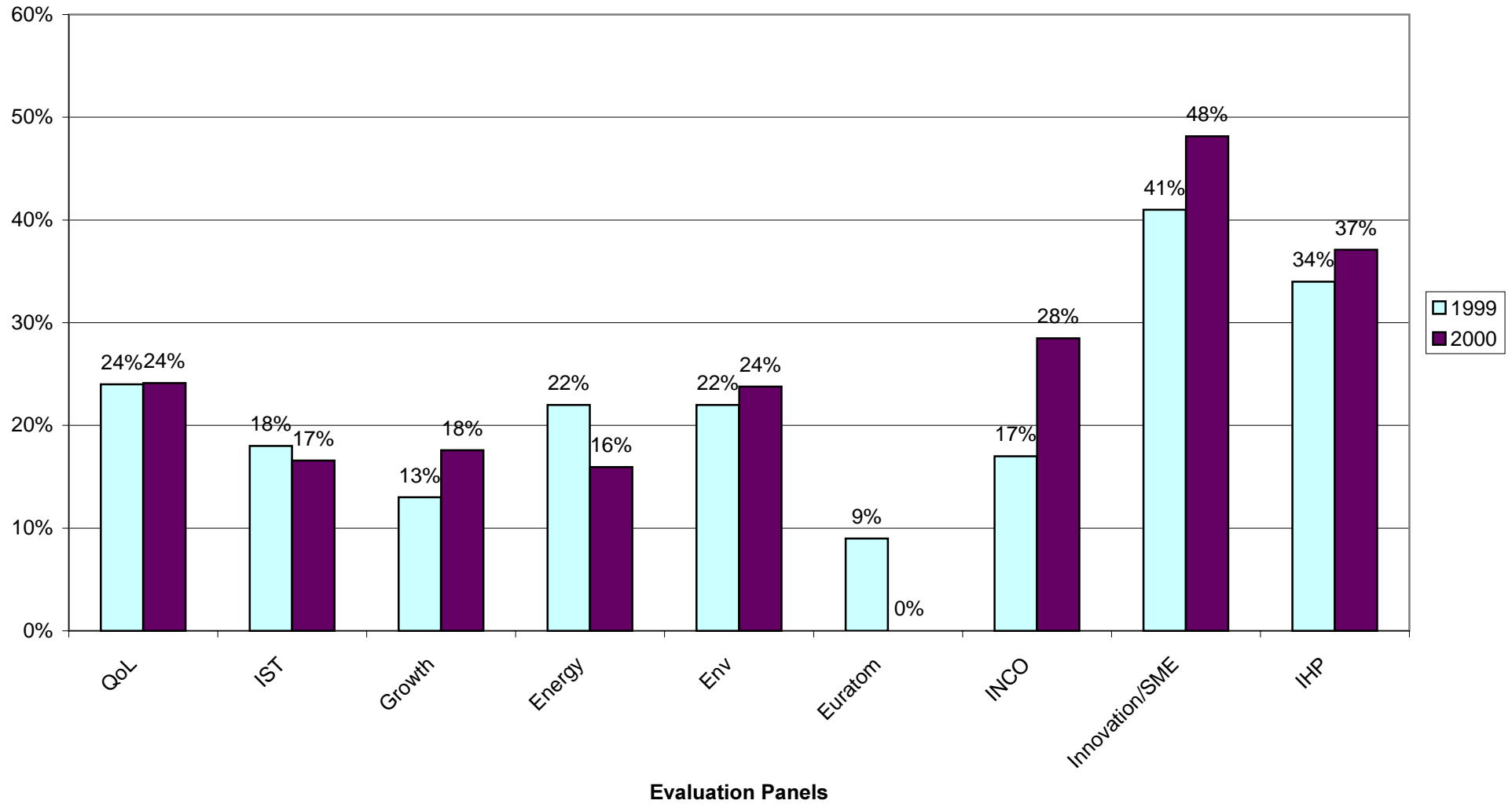
Ann.5/4.2

Programme	Action	Women	Men	Total	% Women
QoL	KA1 Food Nutrition	52	121	173	30%
QoL	KA2 Infectious Diseases	32	123	155	21%
QoL	KA3 'Cell Factory'	56	172	228	25%
QoL	KA4 Env and Health	24	69	93	26%
QoL	KA5 Development	66	311	377	18%
QoL	KA6 Ageing population	32	77	109	29%
QoL	Generic Activities	110	456	566	19%
QoL	Res. Infrastructures	10	33	43	23%
QoL	Ethic. Rev.	17	18	35	49%
QoL	Training	38	67	105	36%
QoL	SME	39	108	147	27%
QoL	Acc. meas.	44	75	119	37%
QoL	Monitoring	1	7	8	13%
QoL	Observer	0	2	2	0%
QoL	Total	521	1639	2160	24%
IST	Total (no breakdown/KA)	381	1917	2298	17%
IST	Total	381	1917	2298	17%
Growth	KA1 Innovation	33	105	138	24%
Growth	KA2 Mobility	31	137	168	18%
Growth	KA3 Transport	8	85	93	9%
Growth	KA4 Aeronautics	9	95	104	9%
Growth	Materials Technologies	23	139	162	14%
Growth	Measurements/Testing	7	37	44	16%
Growth	SME	44	145	189	23%
Growth	Training Fellowships	3	4	7	43%
Growth	Acc. meas.	5	17	22	23%
Growth	Total	163	764	927	18%
Energy	KA5+KA6 Cleaner/Economic	16	97	113	14%
Energy	Generic Activities	6	19	25	24%
Energy	Total	22	116	138	16%
Env	KA1 Water	29	131	160	18%
Env	KA2 Global Changes	50	166	216	23%
Env	KA3 Marine ecosystems	25	108	133	19%
Env	KA4 City of tomorrow	48	82	130	37%
Env	Total	152	487	639	24%
Euratom	KA2 Fission	0	7	7	0%
Euratom	Total	0	7	7	0%
INCO	A1 Pre accession states	2	7	9	22%
INCO	A2 NIS/CEEC not in A1	2	6	8	25%
INCO	A4 Development	45	110	155	29%
INCO	Total	49	123	172	28%
Innovation/SME	SME - ETI Econ/Tech	13	14	27	48%
Innovation/SME	Total	13	14	27	48%
IHP	KA1 Socio Econ base	66	105	171	39%
IHP	Strata 99-1	5	4	9	56%
IHP	MC Indiv	130	222	352	37%
IHP	MC Host	22	55	77	29%
IHP	Conferences	18	33	51	35%
IHP	IHP-INF-99-1	4	6	10	40%
IHP	RPA Public Awareness	11	9	20	55%
IHP	Total	256	434	690	37%

FP5 2000 Total	1.557	5.501	7.058	22%
-----------------------	--------------	--------------	--------------	------------

Expert Database (6/3/01)	5.049	26.053	31.102	16%
---------------------------------	--------------	---------------	---------------	------------

Percentage comparison of Women on Evaluation Panels between 1999 and 2000

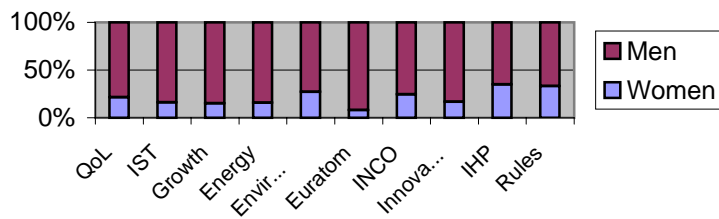


Programme Committees in 1999

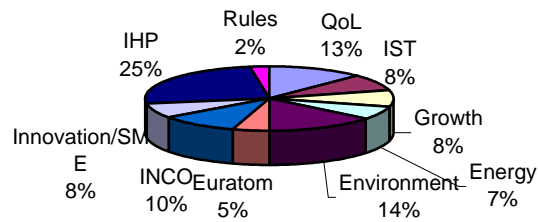
Ann.5/5.1

Programme	Women	Men	Total	% Women
QoL	21	77	98	21%
IST	14	73	87	16%
Growth	14	78	92	15%
Energy	11	59	70	16%
Environment	24	64	88	27%
Euratom	8	91	99	8%
INCO	17	52	69	25%
Innovation/SME	13	64	77	17%
IHP	42	78	120	35%
Rules	4	8	12	33%
Total	168	644	812	21%

Gender percentage across Programme Committees 1999



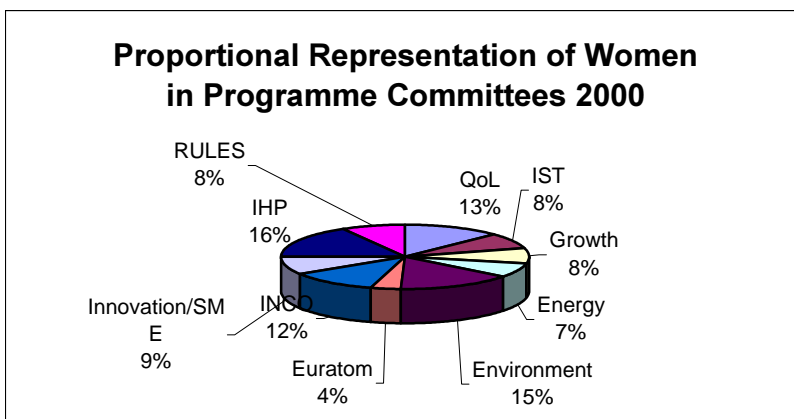
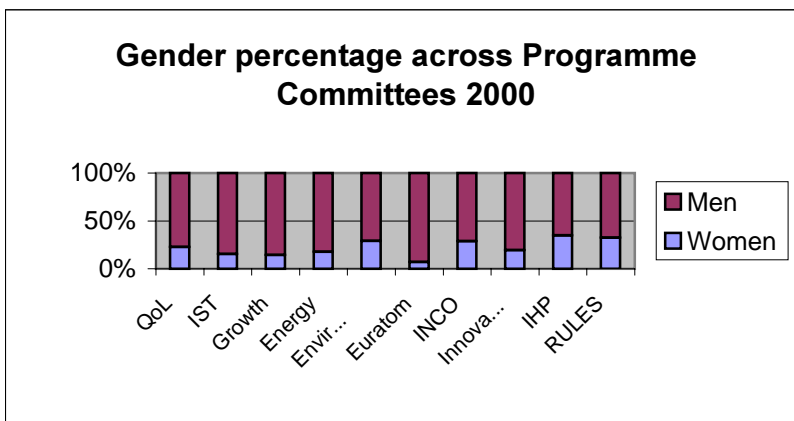
Proportional Representation of Women in Programme Committees 1999



Programme Committees in 2000

Ann.5/5.2

Programme	Women	Men	Total	% Women
QoL	23	78	101	23%
IST	14	77	91	15%
Growth	14	83	97	14%
Energy	13	60	73	18%
Environment	27	66	93	29%
Euratom	7	93	100	7%
INCO	21	52	73	29%
Innovation/SME	16	66	82	20%
IHP	30	56	86	35%
RULES	15	31	46	33%
Total	165	631	796	21%



**Proposals
in 1999**

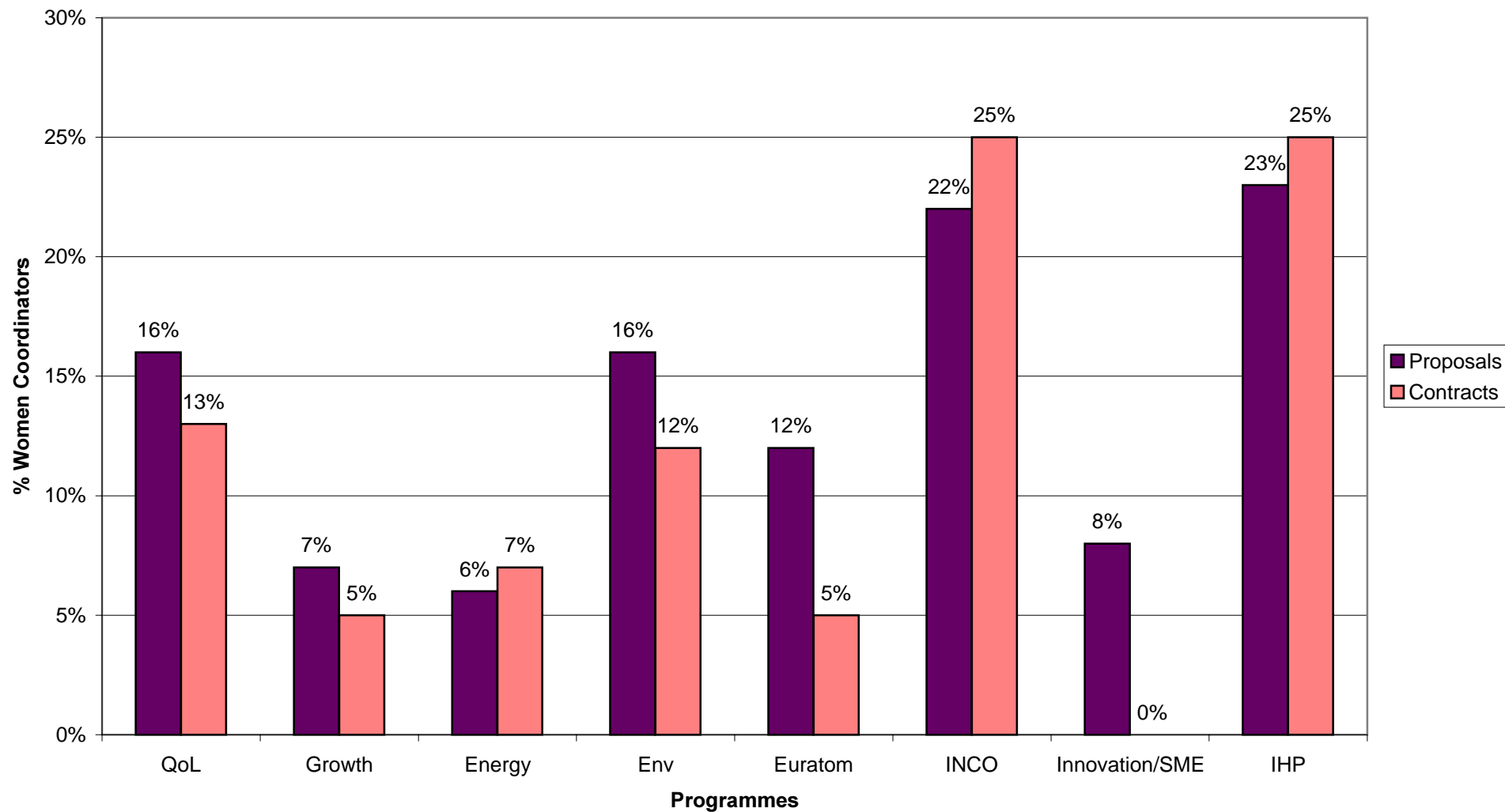
Ann.5/6.1

Programme	Action	W Coord	M Coord	Unspecified	Total C	% Women
QoL	SME	7	92	3	102	7%
QoL	Acc. meas.	24	51		75	32%
QoL	KA1 Food Nutrition	32	144		176	18%
QoL	KA2 Infectious diseases	15	84		99	15%
QoL	KA3 'Cell Factory'	51	326		377	14%
QoL	KA4 Env and Health	26	127		153	17%
QoL	KA5 Development	40	207		247	16%
QoL	KA6 Ageing population	28	179		207	14%
QoL	Gen. Act.	67	294		361	19%
QoL	Res. Infrastructures	3	12		15	20%
QoL	Total	293	1516	3	1812	16%
Growth	KA1 Innovation	30	319	14	363	8%
Growth	KA2 Mobility	14	160	11	185	8%
Growth	KA3 Transport	4	148	3	155	3%
Growth	KA4 Aeronautics	12	100	3	115	10%
Growth	Materials Technologies	17	176	7	200	9%
Growth	Measurements/Testing	11	80	3	94	12%
Growth	SME	4	148		152	3%
Growth	Total	92	1131	41	1264	7%
Energy	KA5 Cleaner energy	14	345		359	4%
Energy	KA6 Economic energy	20	314		334	6%
Energy	Generic Activities	10	67		77	13%
Energy	Total	44	726		770	6%
Env	KA1 Water	6	37		43	14%
Env	KA2 Global Changes	8	49		57	14%
Env	KA3 Marine ecosystems	7	12		19	37%
Env	KA4 City of tomorrow	1	16		17	6%
Env	Generic Activities	4	13		17	24%
Env	Infra. Measures	1	12		13	8%
Env	Total	27	139		166	16%
Euratom	KA2 Fission	41	293		334	12%
Euratom	Total	41	293		334	12%
INCO	A1 Pre accession states	10	28	4	42	24%
INCO	A2 NIS/CEEC not in A1	9	32		41	22%
INCO	A3 Med partner	22	104		126	17%
INCO	A4 Development	52	234	25	311	17%
INCO	A5 Emerging economies	1	6		7	14%
INCO	B2 Training	34	7	1	42	81%
INCO	Total	128	411	30	569	22%
Innovation/SME	SME - ETI Econ/Tech	2	22		24	8%
Innovation/SME	Total	2	22		24	8%
IHP	KA1 Socio Econ base	42	153		195	22%
IHP	Strata 99-1	8	8		16	50%
IHP	MC Indiv	380	651		1031	37%
IHP	MC Host	31	221		252	12%
IHP	RTN Research Training	50	404		454	11%
IHP	Conferences	38	207		245	16%
IHP	IHP-INF-99-1	15	213		228	7%
IHP	RPA Public Awareness	7	21		28	25%
IHP	Total	571	1878		2449	23%
FP5 Total		1198	6116	74	7388	16%

**Contracts (not complete)
in 1999**

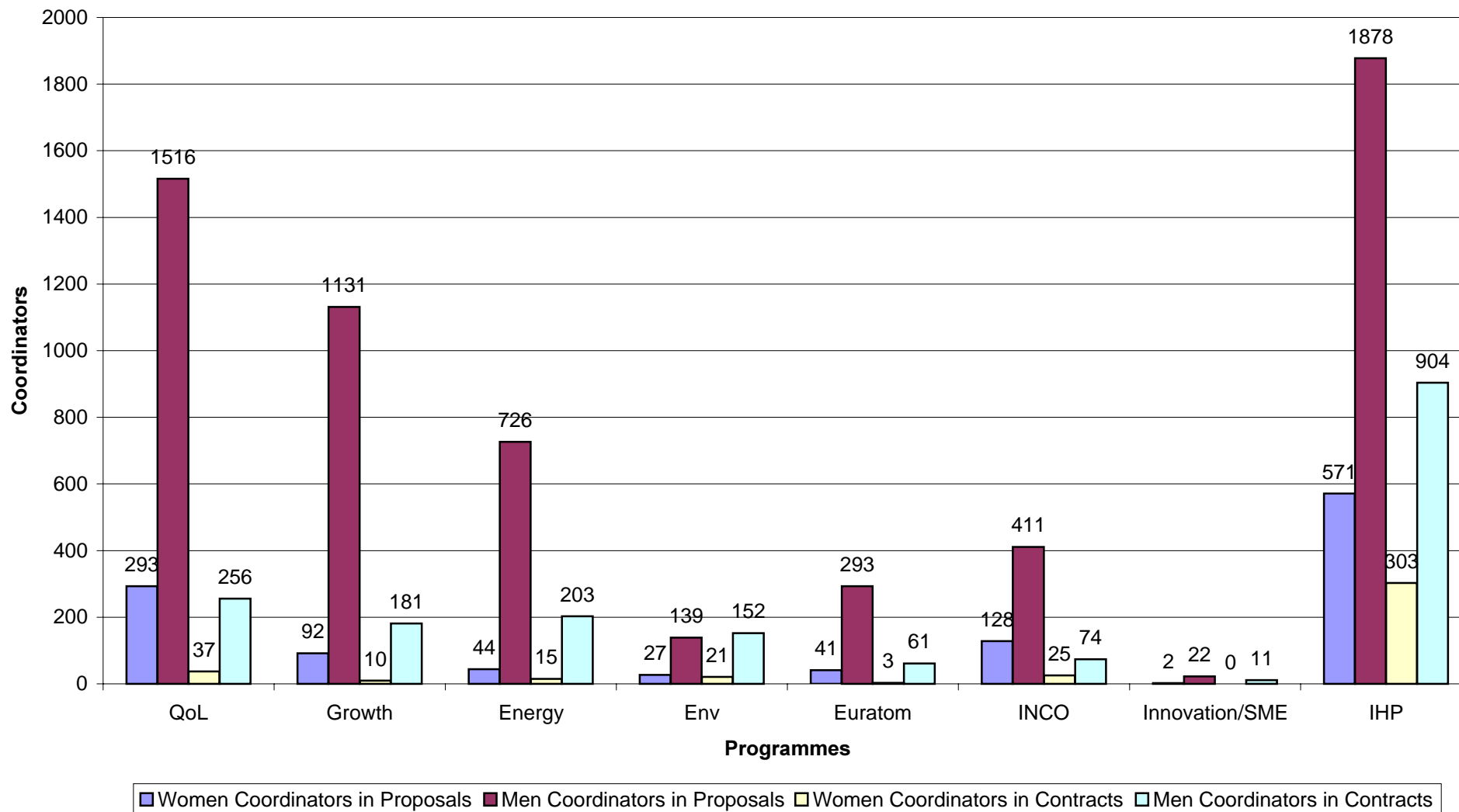
Ann.5/6.2

Programme	Action	W Coord	M Coord	Total C	% Women	W Part	M Part	Total P	% Women
QoL	KA1 Food Nutrition	1	42	43	2%	39	292	331	12%
QoL	KA2 Infectious diseases	2	33	35	6%	27	202	229	12%
QoL	KA3 'Cell Factory'	9	39	48	19%	36	250	286	13%
QoL	KA4 Env and Health	5	19	24	21%	22	146	168	13%
QoL	KA5 Development	6	59	65	9%	25	319	344	7%
QoL	KA6 Ageing population	2	27	29	7%	38	133	171	22%
QoL	Gen. Act.	12	37	49	24%	49	304	353	14%
QoL	Res. Infrastructures	0	0	0		2	9	11	18%
QoL	Total	37	256	293	13%	238	1655	1893	13%
Growth	KA1 Innovation	5	64	69	7%	24	285	309	8%
Growth	KA3 Transport	0	24	24	0%	8	188	196	4%
Growth	KA4 Aeronautics	4	19	23	17%	14	225	239	6%
Growth	Measurements/Testing	0	8	8	0%	0	8	8	0%
Growth	Gen. Act.	1	66	67	1%	35	277	312	11%
Growth	Total	10	181	191	5%	81	983	1064	8%
Energy	KA5 Cleaner energy	4	79	83	5%	19	361	380	5%
Energy	KA6 Economic energy	5	80	85	6%	45	509	554	8%
Energy	Generic Activities	6	44	50	12%	9	139	148	6%
Energy	Total	15	203	218	7%	73	1009	1082	7%
Env	KA1 Water	4	43	47	9%	35	276	311	11%
Env	KA2 Global Changes	6	52	58	10%	67	381	448	15%
Env	KA3 Marine ecosystems	7	13	20	35%	15	106	121	12%
Env	KA4 City of tomorrow	0	18	18	0%	14	152	166	8%
Env	Generic Activities	2	22	24	8%	17	115	132	13%
Env	Infra. Measures	2	4	6	33%	7	59	66	11%
Env	Total	21	152	173	12%	155	1089	1244	12%
Euratom	KA2 Fission	0	47	47	0%	4	161	165	2%
Euratom	Gen. Act.	3	12	15	20%	22	74	96	23%
Euratom	Res. Infrastructures	0	2	2	0%	2	8	10	20%
Euratom	Total	3	61	64	5%	28	243	271	10%
INCO	A1 Pre accession states	7	11	18	39%	0	0	0	
INCO	A3 Med partner	8	20	28	29%	17	145	162	10%
INCO	A4 Development	10	43	53	19%	12	78	90	13%
INCO	Total	25	74	99	25%	29	223	252	12%
SME	ETI Econ/Tech	0	11	11	0%	13	66	79	16%
SME	Total	0	11	11	0%	13	66	92	14%
IHP	KA1 Socio Econ base	9	34	43	21%			0	0%
IHP	Strata 99-1	0	9	9	0%	9	63	72	13%
IHP	MCF	240	377	617				0	
IHP	RTN Research Training	15	152	167	9%	115	1237	1352	9%
IHP	Conferences	29	184	213	14%			0	
IHP	IHP-INF-99-1	8	135	143	6%			0	
IHP	RPA Public Awareness	2	13	15	13%	11	83	94	12%
IHP	Total	303	904	1207	25%	135	1383	1518	9%
FP5 Total		414	1842	2256	18%	752	6651	7403	10%

Percentage comparison of Women (Coordinators) between Proposals and Contracts* 1999

* It should be noted that, due to technical problems, Contract data for 1999 is not yet complete.

Comparison of Gender Representation between Proposals and Contracts* 1999



*It should be noted that, due to technical problems, Contract data for 1999 is not yet complete

14.05.2001